

TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

Favoriser les pollinisateurs par le développement d'actions agricoles

Résultats d'une enquête effectuée auprès des apiculteurs normands

Rapport

Maureen FLORENT

Septembre 2020

ENSEMBLE
vos projets prennent vie

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
AXE 1 : L'APICULTURE EN NORMANDIE	5
1.1 Profil des apiculteurs	5
1.2 Les pratiques apicoles	9
1.3 Les abeilles	13
AXE 2 : LES RESSOURCES FLORISTIQUES DANS L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE	18
2.1 Ressenti des apiculteurs concernant les ressources floristiques disponibles.....	18
2.2 Plantes butinées en fonction de la période de l'année	20
2.3 Période(s) de disette(s) à compenser	21
AXE 3 : ECHANGES ENTRE APICULTEURS	22
AXE 4 : ECHANGES ENTRE APICULTEURS ET AGRICULTEURS	25
4.1 Relations actuelles entre apiculteurs et agriculteurs	25
4.2 Ressenti des apiculteurs sur la prise en compte des pollinisateurs par les agriculteurs	33
4.3 Développement d'échanges entre apiculteurs et agriculteurs	35
BILAN ET AXES DE TRAVAIL A DEVELOPPER	39
1- Travailler en synergie avec toute la filière apicole	39
2- Echanger sur les a priori des apiculteurs concernant les pratiques agricoles.....	39
3- Travailler sur le déficit en ressources floristiques	39
4- Développer les échanges entre les deux filières	39

INTRODUCTION

La Chambre d'Agriculture de Normandie souhaite accompagner les agriculteurs dans l'adaptation de pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs et développer les échanges entre apiculteurs et agriculteurs.

Afin de mieux connaître les difficultés rencontrées par la filière apicole ainsi que ses besoins en rapport avec les pratiques agricoles, une enquête en ligne a été réalisée auprès des apiculteurs normands entre le 28 Mai et le 3 Août 2020.

Cette enquête a pu être diffusée sur l'ensemble des 5 départements normands grâce à plusieurs structures regroupant des apiculteurs, et que nous remercions vivement :

- L'Abeille Normande du Calvados
- Le Groupement de Défense Sanitaire du Calvados
- La Confédération des apiculteurs du Calvados
- Le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de l'Eure
- Le Syndicat des apiculteurs de la Manche
- Le Groupement de défense sanitaire apicole de la Manche
- L'Union apicole Ornaise
- Le Groupement des Apiculteurs Producteurs d'Abeilles Noires de l'Orne
- Le Groupement de Défense Sanitaire de l'Orne
- Le CIVAM des Boucles de la Seine
- Le Syndicat Apicole de Haute-Normandie

Nous remercions également les 662 apiculteurs qui ont répondu à cette enquête, représentant 26 % de la population d'apiculteurs normands, sans qui nous n'aurions pas pu produire cette synthèse.

AXE 1 : L'APICULTURE EN NORMANDIE

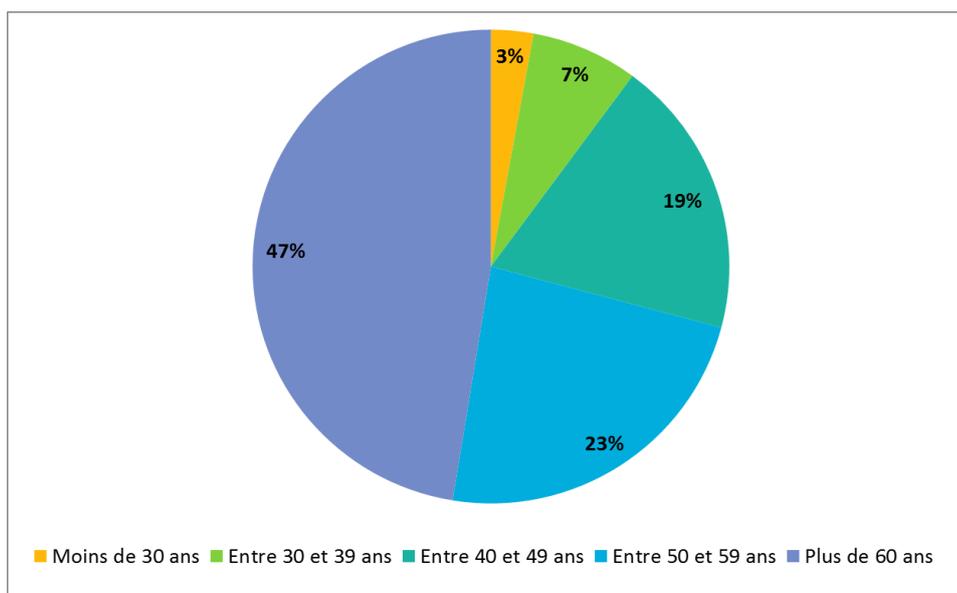


Pour commencer cette enquête, les apiculteurs ont répondu à des questions concernant leur profil et leurs pratiques. Cela a permis de mieux comprendre comment était caractérisée la typologie des apiculteurs ayant répondu à l'enquête et d'avoir une vision globale de leurs pratiques.

1.1 PROFIL DES APICULTEURS

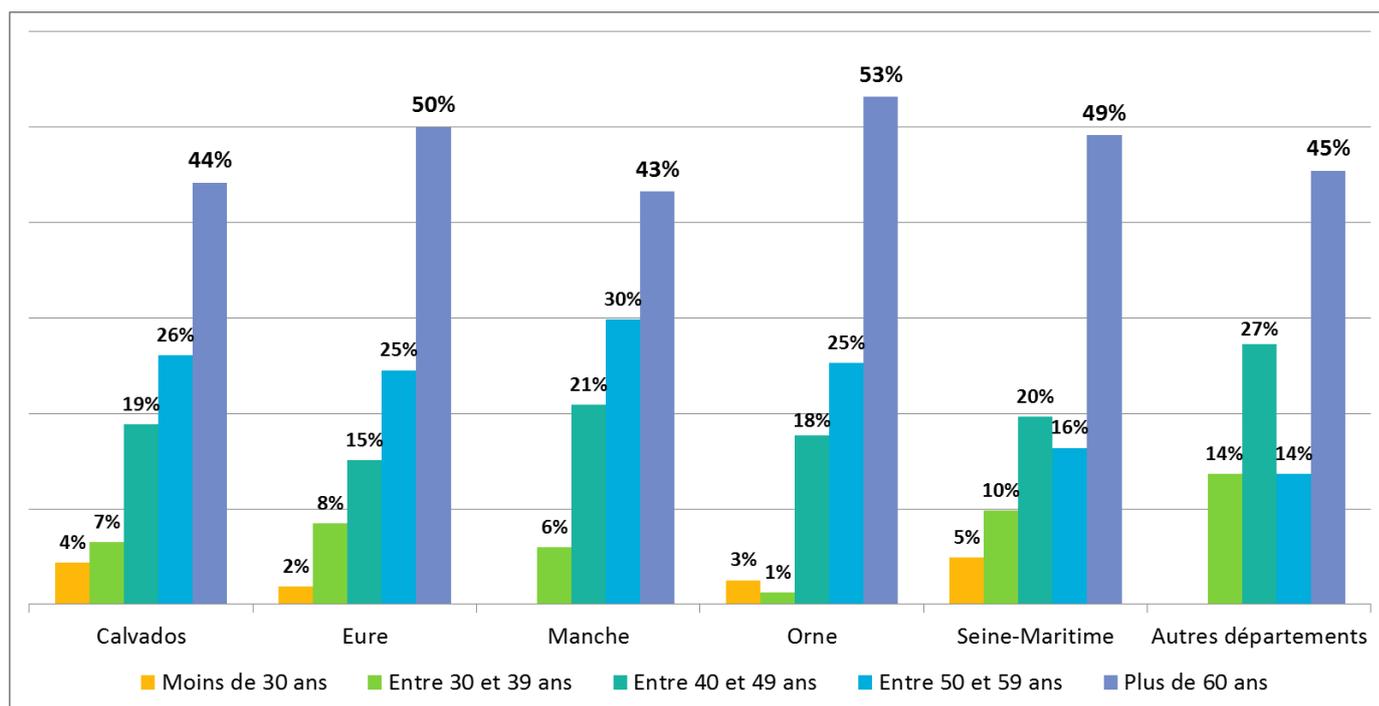
1.1.1 Classes d'âge des apiculteurs

Figure 1 : Répartition des classes d'âge des apiculteurs (n = 662)



Pour commencer cette étude, l'âge des apiculteurs a été mis en avant. La majorité des apiculteurs ayant répondu à l'enquête a plus de 50 ans, avec 47 % des apiculteurs qui ont plus de 60 ans.

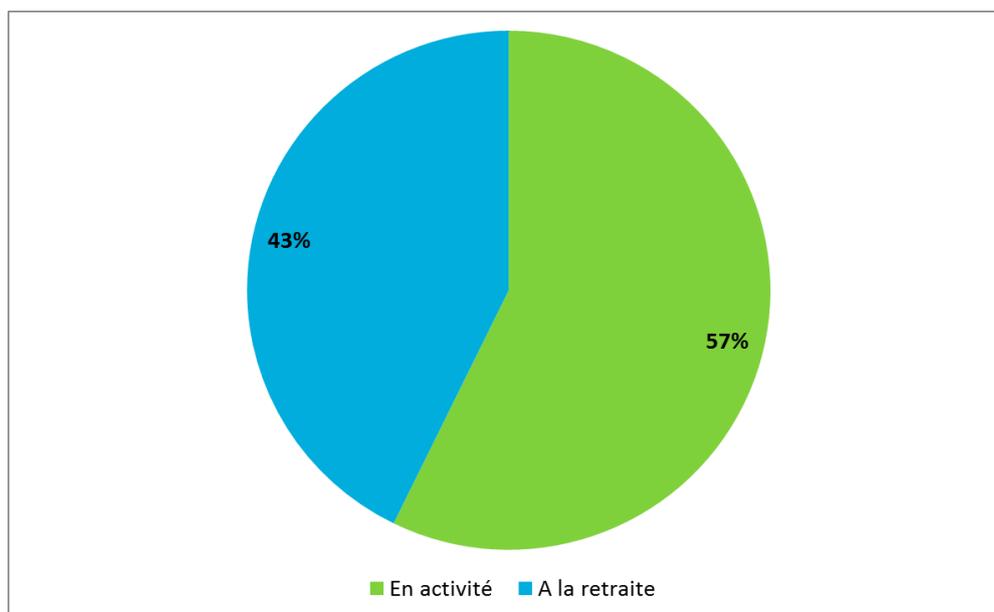
Figure 2 : Répartition des classes d'âge des apiculteurs par département (n = 662)



Pour chaque département, la majorité des apiculteurs a plus de 50 ans.

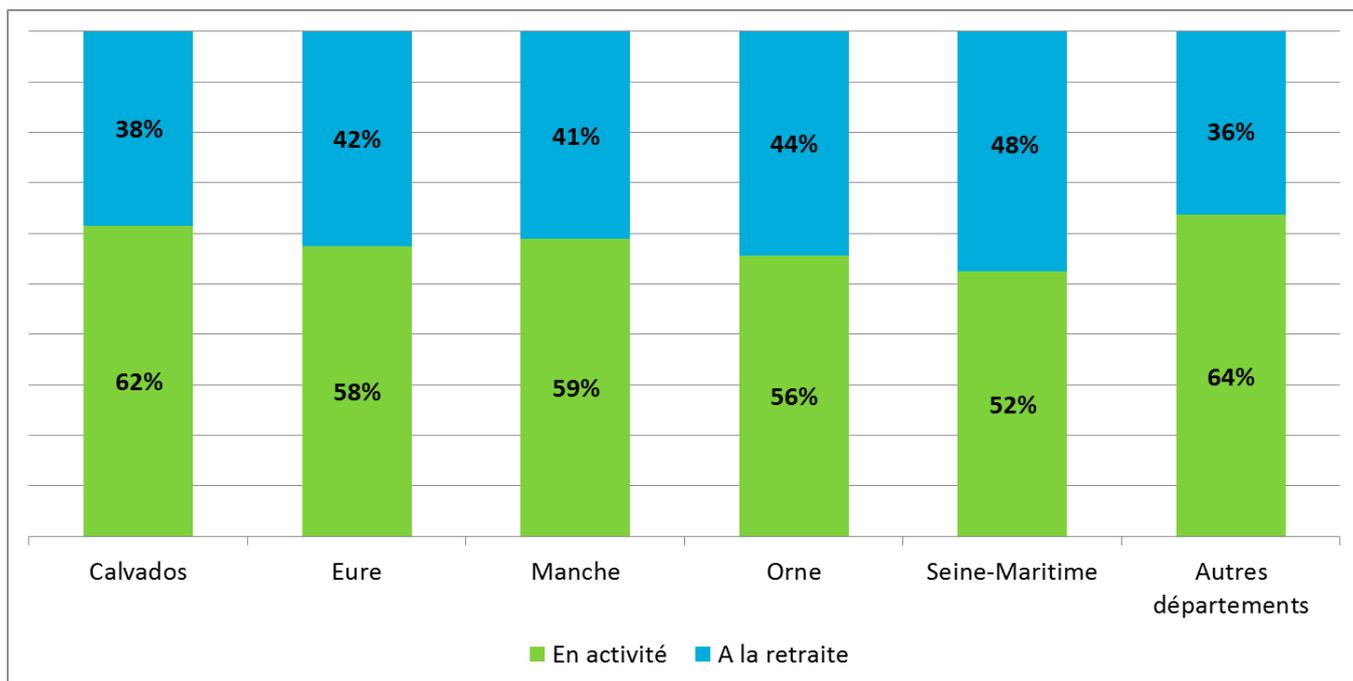
1.1.2 Statut des apiculteurs

Figure 3 : Apiculteurs en activité ou à la retraite (n = 662)



57 % des apiculteurs ayant répondu à l'enquête sont en activité et 43 % sont à la retraite. Ces résultats rejoignent les résultats de la figure 1. En effet, 47 % des apiculteurs ont plus de 60 ans (figure 1) et 43 % sont à la retraite (figure 3).

Figure 4 : Apiculteurs en activité ou à la retraite en fonction de leur département de résidence (n = 662)

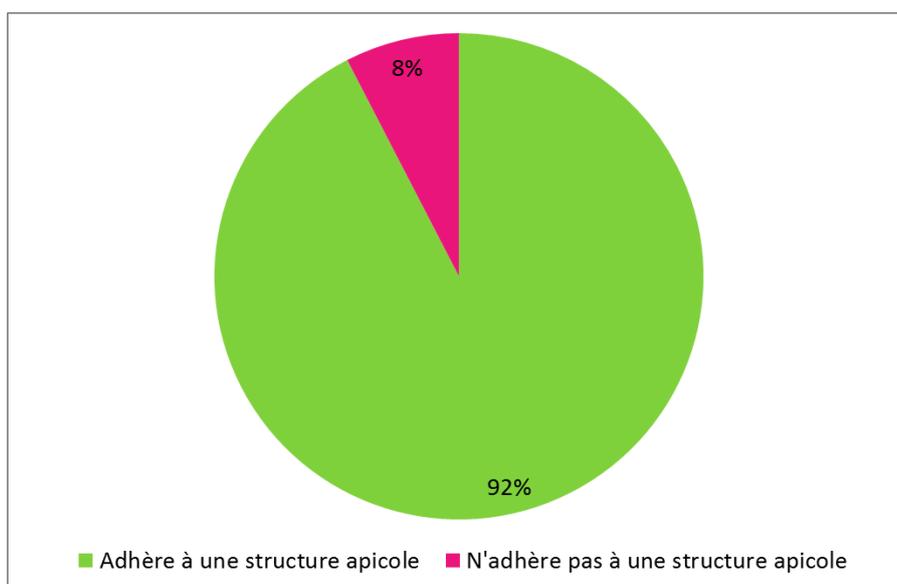


Pour tous les départements, il y a un pourcentage plus élevé d'apiculteurs en activité. Cependant, les retraités représentent aussi une part importante de la population d'apiculteurs ayant répondu à l'enquête.

En Normandie, le Calvados est le département où le pourcentage des apiculteurs en activité est le plus élevé. En ce qui concerne les apiculteurs à la retraite, c'est la Seine - Maritime qui possède le pourcentage le plus élevé.

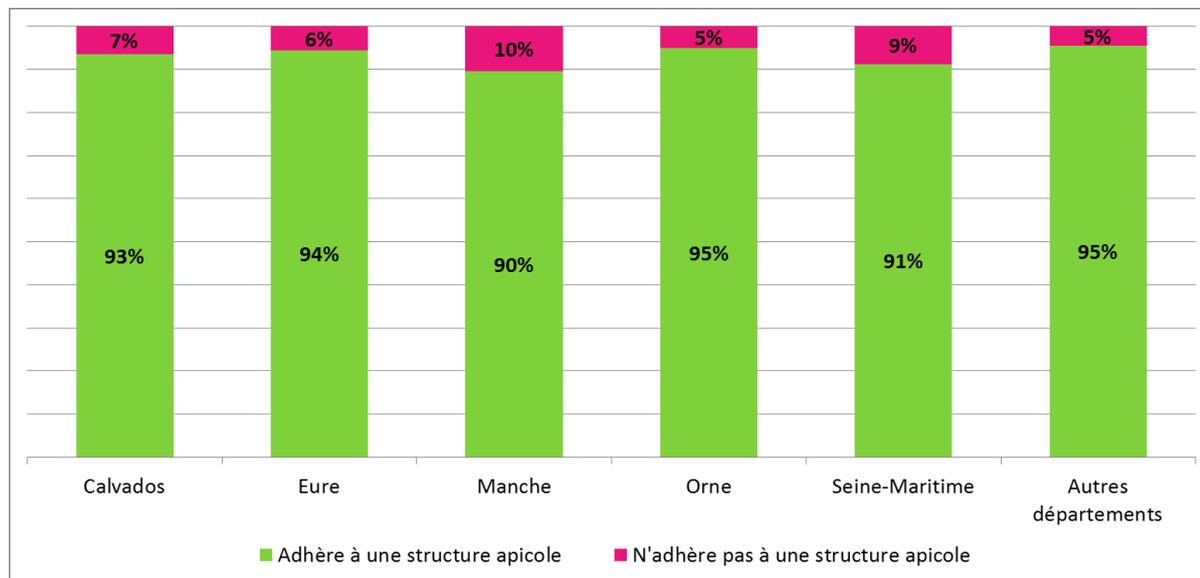
1.1.3 Niveau d'adhésion des apiculteurs aux structures apicoles

Figure 5 : Niveau d'adhésion des apiculteurs à une structure apicole (n = 662)



On peut voir que la grande majorité des apiculteurs adhère à une ou plusieurs structure(s) apicole(s).

Figure 6 : Niveau d'adhésion des apiculteurs à une structure apicole selon les départements (n = 662)



Tous les départements concernés présentent la même tendance. En effet, plus de 90 % des apiculteurs adhèrent à une ou plusieurs structure(s) apicole(s). Ainsi, quasiment tous les apiculteurs sont accompagnés dans leurs pratiques que cela soit d'un point de vue technique ou sanitaire.

1.2 LES PRATIQUES APICOLES

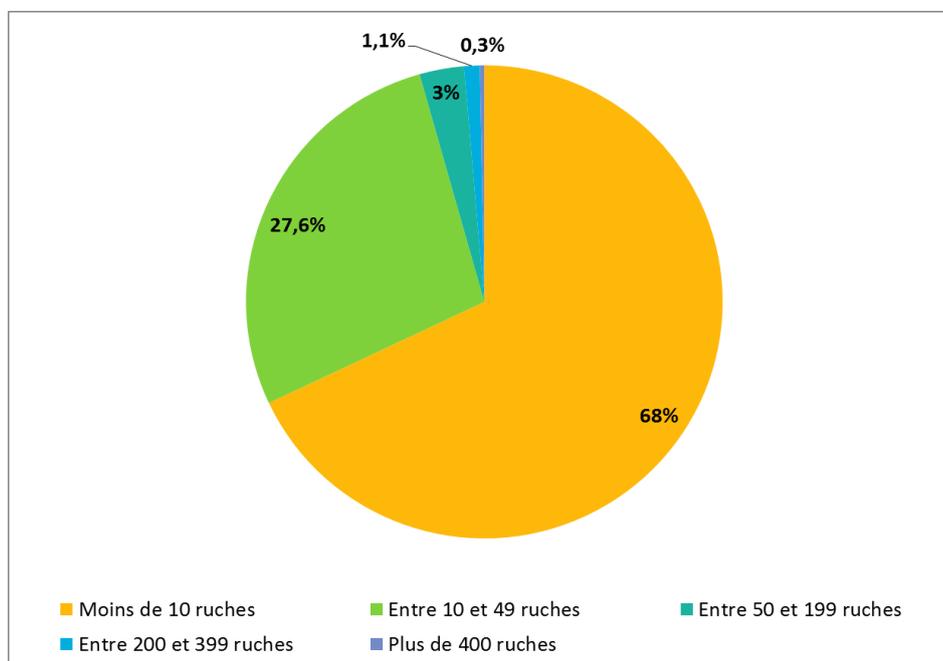
Dans cette rubrique, la pratique apicole des apiculteurs a été définie en fonction du nombre de ruches possédées et du nombre d'années de pratique.

Selon ADA France, le nombre de ruches détermine le caractère professionnel de la pratique apicole. Ainsi, un apiculteur possédant moins de 50 ruches est considéré comme un amateur. Entre 50 et 150 ruches, l'apiculteur est considéré comme un pluriactif, considérant que bien que dans ce cas l'apiculture constitue une activité professionnelle, celle-ci n'est pas la principale.

Au-delà de 150 ruches, l'apiculteur est considéré comme un professionnel car l'apiculture est dans ce cas-là, la source de revenu principale de l'apiculteur.

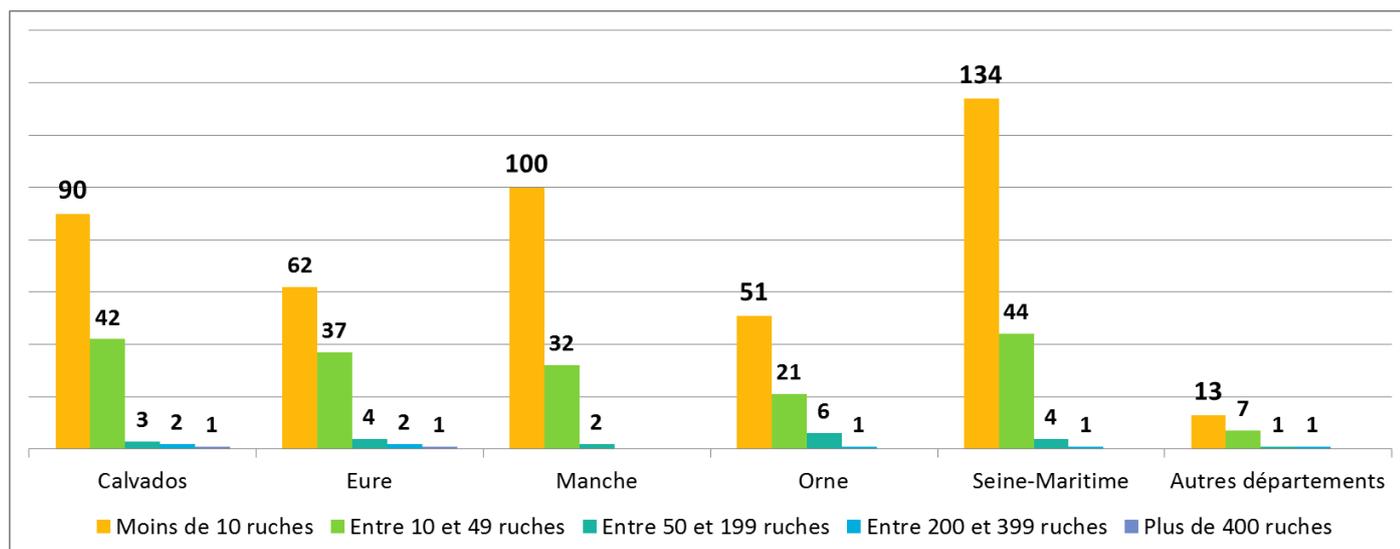
1.2.1 Nombre de ruches par apiculteur

Figure 7 : Nombre de ruches possédées par les apiculteurs (n = 662)



96 % des apiculteurs possèdent moins de 50 ruches. Ainsi, les pluriactifs et professionnels représentent une petite minorité (4%). Cette répartition des apiculteurs correspond à la répartition que nous pouvons observer en Normandie. En effet, selon des chiffres publiés par ADA France en 2018, les apiculteurs amateurs représentent 97 % des apiculteurs normands.

Figure 8 : Répartition du nombre d'apiculteurs par département en fonction du nombre de ruches possédées (n = 662)



Quel que soit le département, on peut voir que la majorité des apiculteurs possèdent moins de 50 ruches.

L'Eure et l'Orne sont les deux départements où le plus d'apiculteurs pluriactifs (entre 200 et 399 ruches) et professionnels (plus de 400 ruches) ont répondu à l'enquête, représentant 7 apiculteurs pour les deux départements.

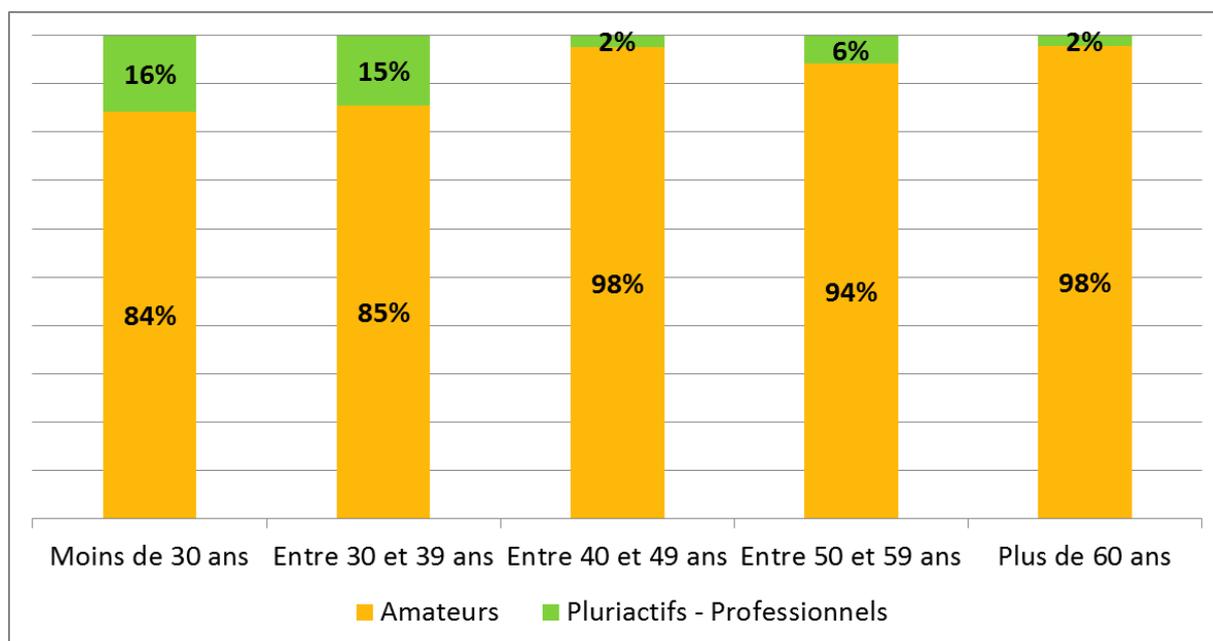
La Manche est le département où le moins d'apiculteurs pluriactifs et professionnels ont répondu, c'est-à-dire 2.

1.2.2 Répartition entre amateurs et professionnels

Pour simplifier la lecture de la suite des résultats, les apiculteurs qui possèdent moins de 10 ruches et entre 10 et 49 ruches ont été regroupés au sein d'un seul groupe appelé « Amateurs » tandis que les apiculteurs possédant plus de 50 ruches ont été regroupés au sein d'un groupe nommé « Pluriactifs – Professionnels » de façon à respecter les catégories identifiées par ADA France.

De plus, le nombre d'apiculteurs pluriactifs et professionnels étant assez faible, il semblait approprié de les regrouper.

Figure 9 : Répartition des catégories d'apiculteurs par classe d'âge en fonction de leur statut (n = 662)

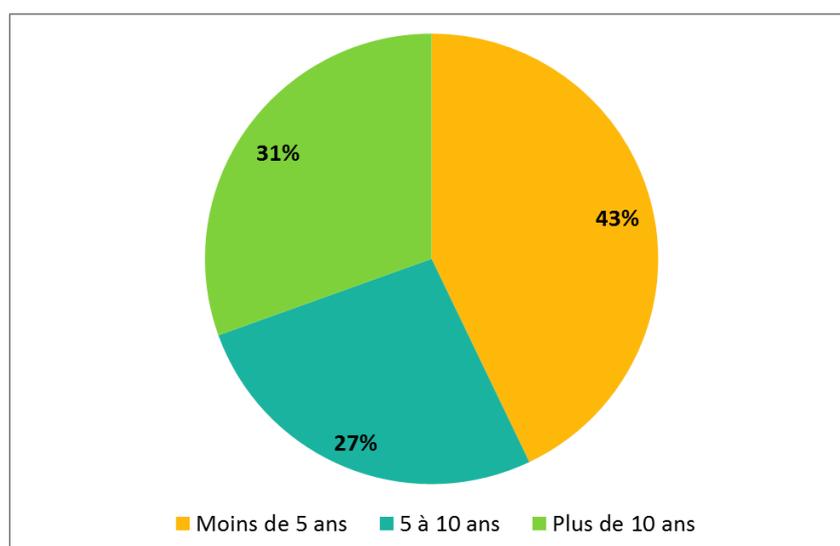


Il en ressort que pour toutes les classes d'âges, les amateurs représentent plus de 80 %. La majorité des « Pluriactifs – Professionnels » a moins de 40 ans.

Ainsi, la figure ci-dessous met en avant que les « Amateurs » se répartissent dans plusieurs classes d'âge alors que les « Pluriactifs – Professionnels » ont dans la plupart des cas moins de 40 ans.

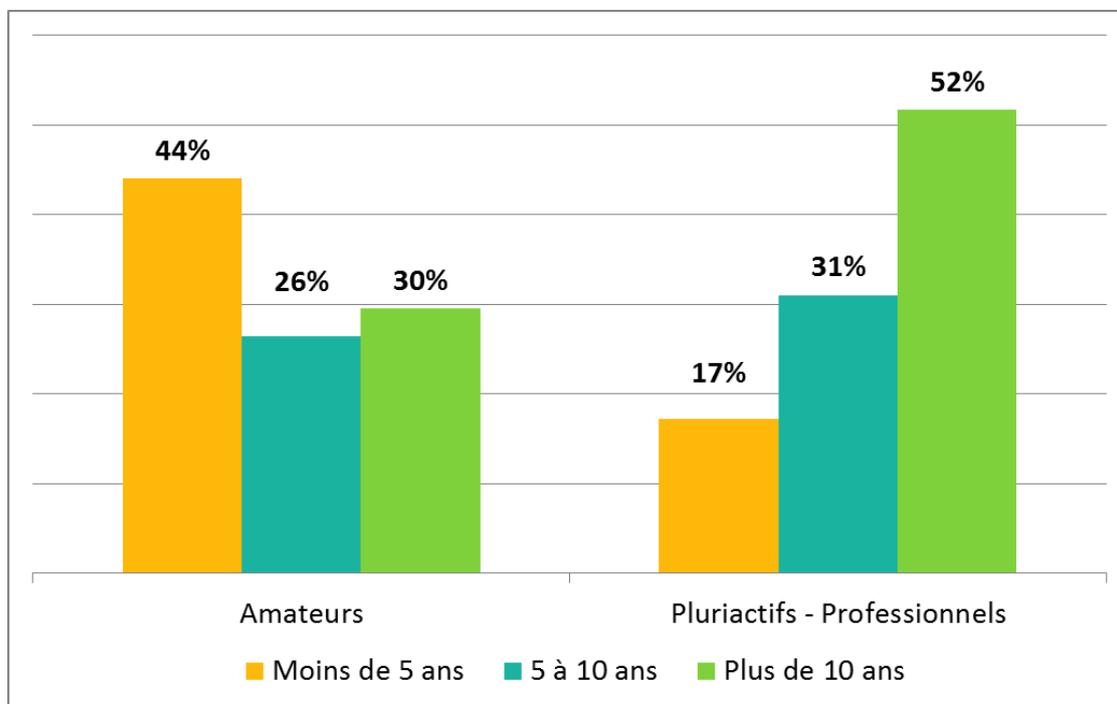
1.2.3 Niveau d'expérience des apiculteurs

Figure 10 : Répartition des apiculteurs en fonction de leur expérience (n = 662)



On peut voir que 43 % des apiculteurs pratiquent l'apiculture depuis moins de 5 ans tandis que 31 % des apiculteurs pratiquent l'apiculture depuis plus de 10 ans. Ainsi, l'apiculture apparaît comme une activité qui intéresse de plus en plus de personnes.

Figure 11 : Répartition des apiculteurs en fonction de leur expérience et de leur statut (n = 662)



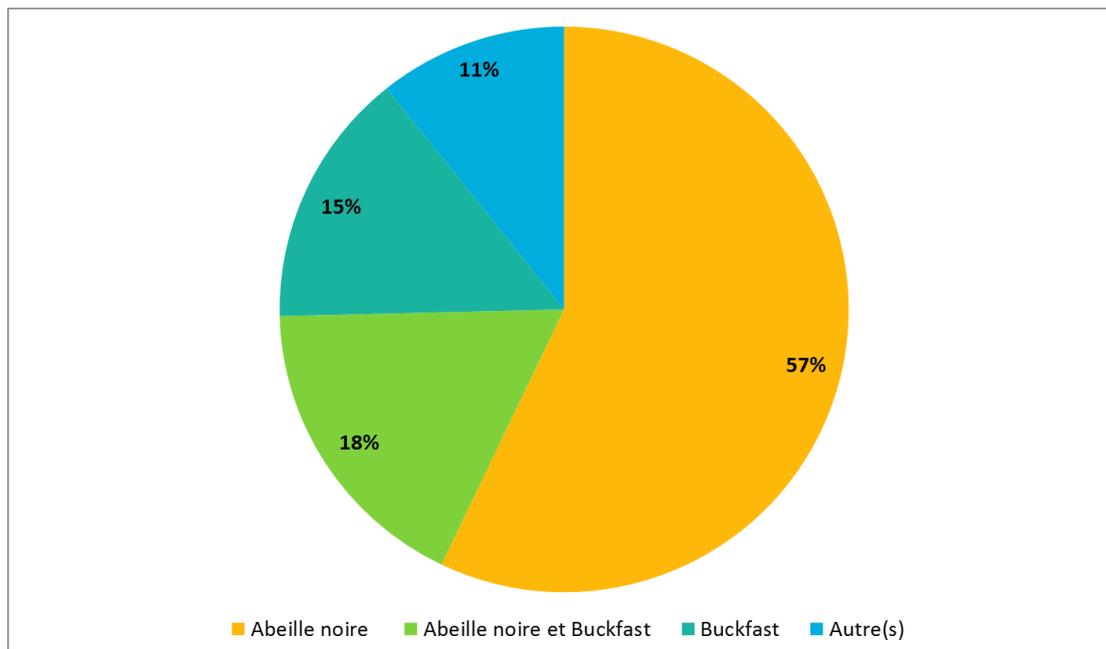
Il apparaît que parmi les apiculteurs « Amateurs », 44 % font de l'apiculture depuis moins de 5 ans. Cependant, la tendance s'inverse pour les « Pluriactifs – Professionnels ». En effet, 52 % ont plus de 10 ans d'expérience en apiculture.

Ainsi, les « Amateurs » qui possèdent moins de 50 ruches ont aussi majoritairement peu d'expérience tandis que les « Pluriactifs – Professionnels » qui possèdent plus de 50 ruches sont ceux qui ont le plus d'expérience en apiculture.

1.3 LES ABEILLES

1.3.1 Race(s) d'abeilles possédée(s) par les apiculteurs

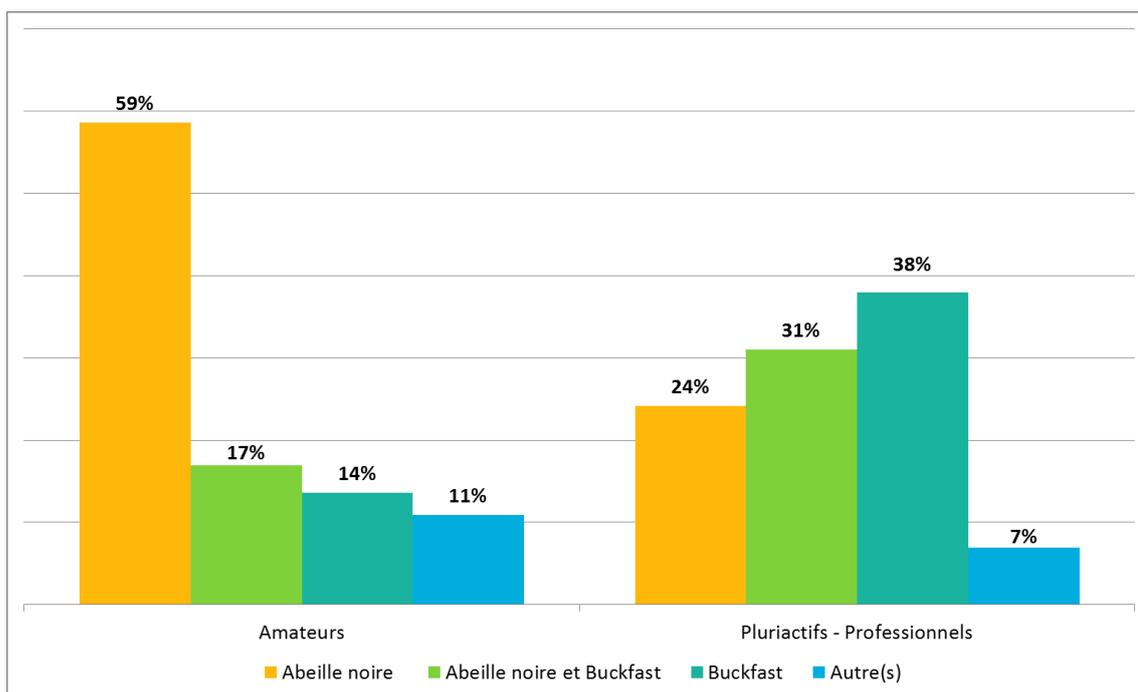
Figure 12 : Répartition des race(s) d'abeilles possédée(s) par les apiculteurs (n = 662)



Il est à noter que certains apiculteurs possèdent plusieurs races d'abeilles.

Plus de la moitié des apiculteurs possède l'Abeille Noire (57 %). 18 % des apiculteurs possèdent à la fois l'Abeille Noire et la Buckfast. 15 % possèdent la Buckfast. Les 11 % des apiculteurs restant possèdent des abeilles hybrides, métissées et/ou d'autres races telles que l'Abeille Carniolienne ou l'abeille Italienne. Globalement, l'Abeille Noire est présente chez les $\frac{3}{4}$ des apiculteurs.

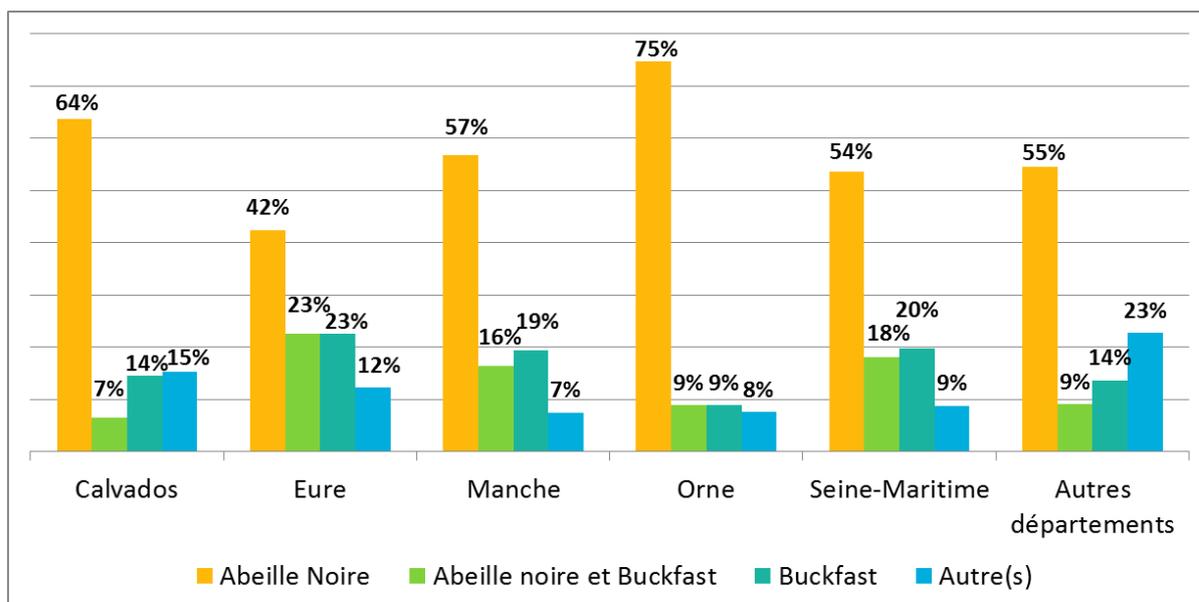
Figure 13 : Répartition des race(s) d'abeilles possédée(s) en fonction du statut des apiculteurs (n = 662)



Chez les « Amateurs », plus de 50 % possèdent l’Abeille Noire tandis que peu d’apiculteurs ont fait le choix de posséder l’Abeille Buckfast.

En ce qui concerne les « Pluriactifs et Professionnels », c’est l’Abeille Buckfast qui est la plus utilisée. Cependant, un nombre non négligeable d’apiculteurs possède à la fois l’Abeille Noire et l’Abeille Buckfast.

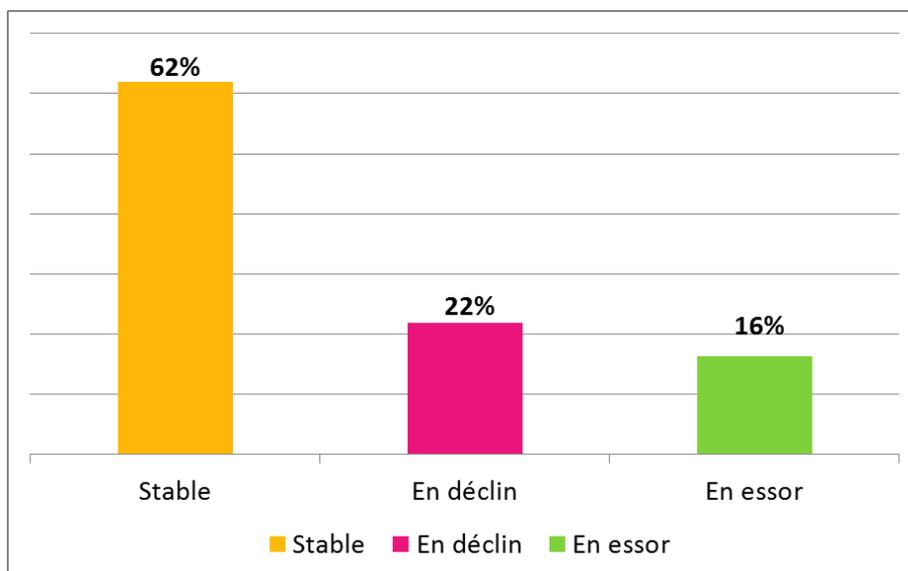
Figure 14 : Répartition des race(s) d'abeilles possédée(s) par les apiculteurs pour chaque département (n = 662)



Le département de l’Orne possède la plus grande proportion d’apiculteurs possédant exclusivement l’Abeille Noire. En revanche, le département de l’Eure possède la plus grande proportion d’apiculteurs possédant exclusivement l’Abeille Buckfast.

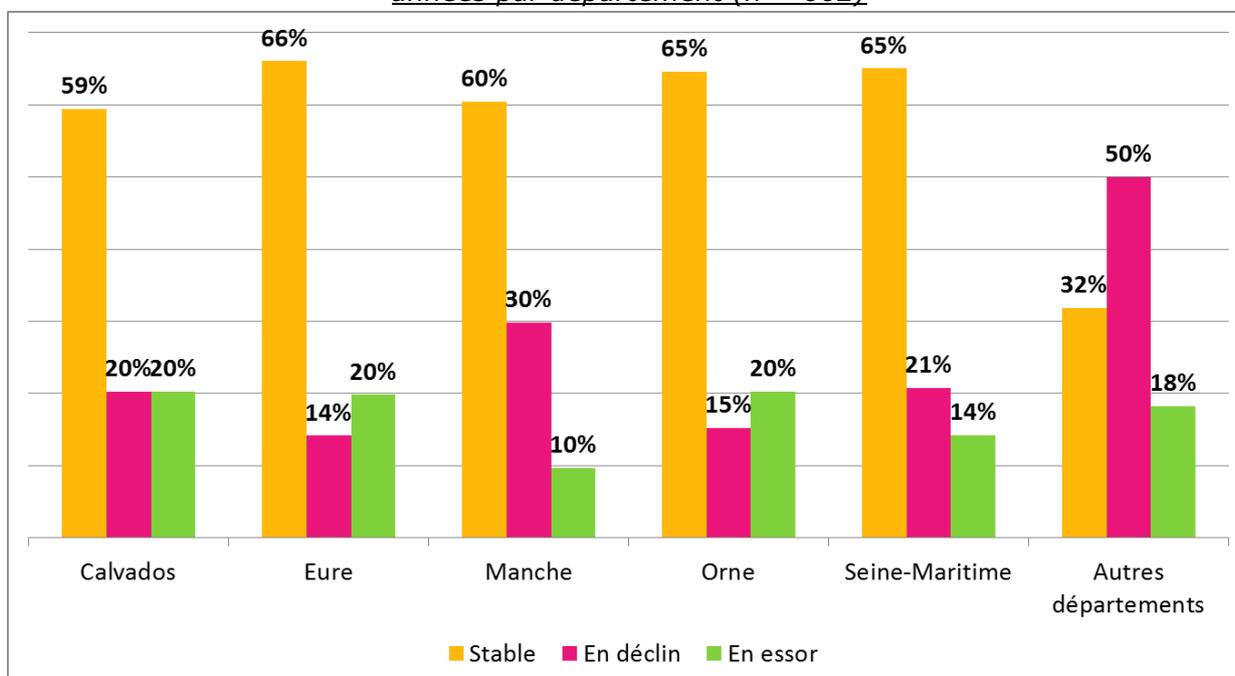
1.3.2 Ressenti des apiculteurs sur l'état de leurs colonies d'abeilles

Figure 15 : Ressenti des apiculteurs concernant l'état des colonies d'abeilles depuis ces dernières années (n = 662)



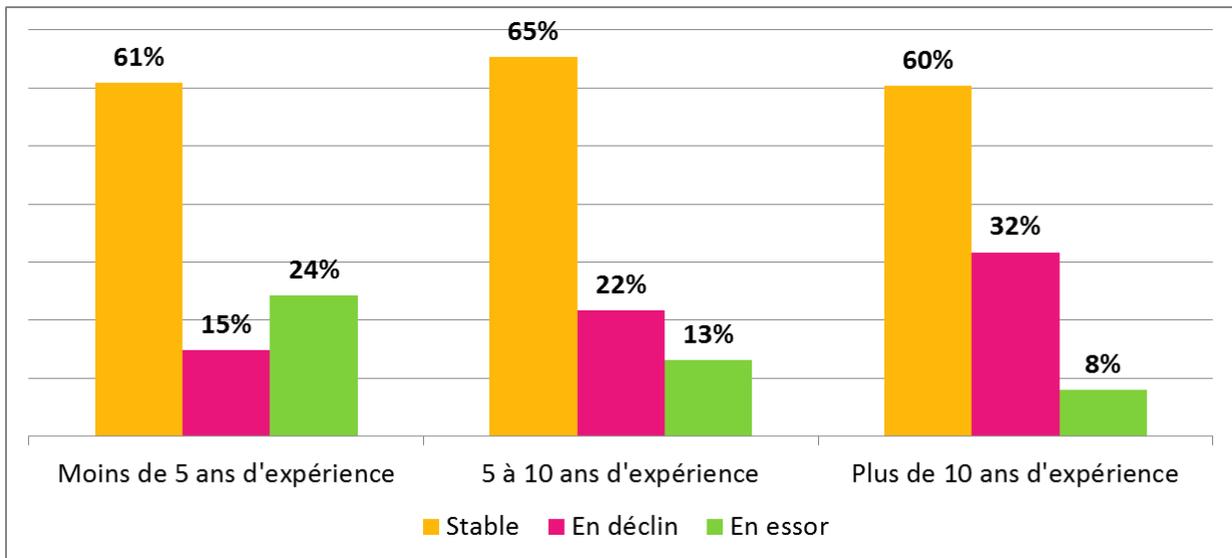
La majorité des apiculteurs considère que l'état des colonies d'abeilles est stable.

Figure 16 : Ressenti des apiculteurs concernant l'état des colonies d'abeilles depuis ces dernières années par département (n = 662)



Cette tendance à la stabilité des colonies est également observable au niveau de chaque département normand. Cependant, dans les départements n'appartenant pas à la Normandie, les colonies d'abeilles sont considérées comme en déclin à 50 %.

Figure 17 : Ressenti des apiculteurs concernant l'état des colonies d'abeilles en fonction de l'expérience des apiculteurs (n = 662)



Il apparaît que quel que soit le nombre d'années d'expérience de l'apiculteur, les colonies d'abeilles sont considérées comme stables. Cependant, le ressenti du déclin des abeilles est plus élevé pour les apiculteurs ayant plus de 10 ans d'expérience.

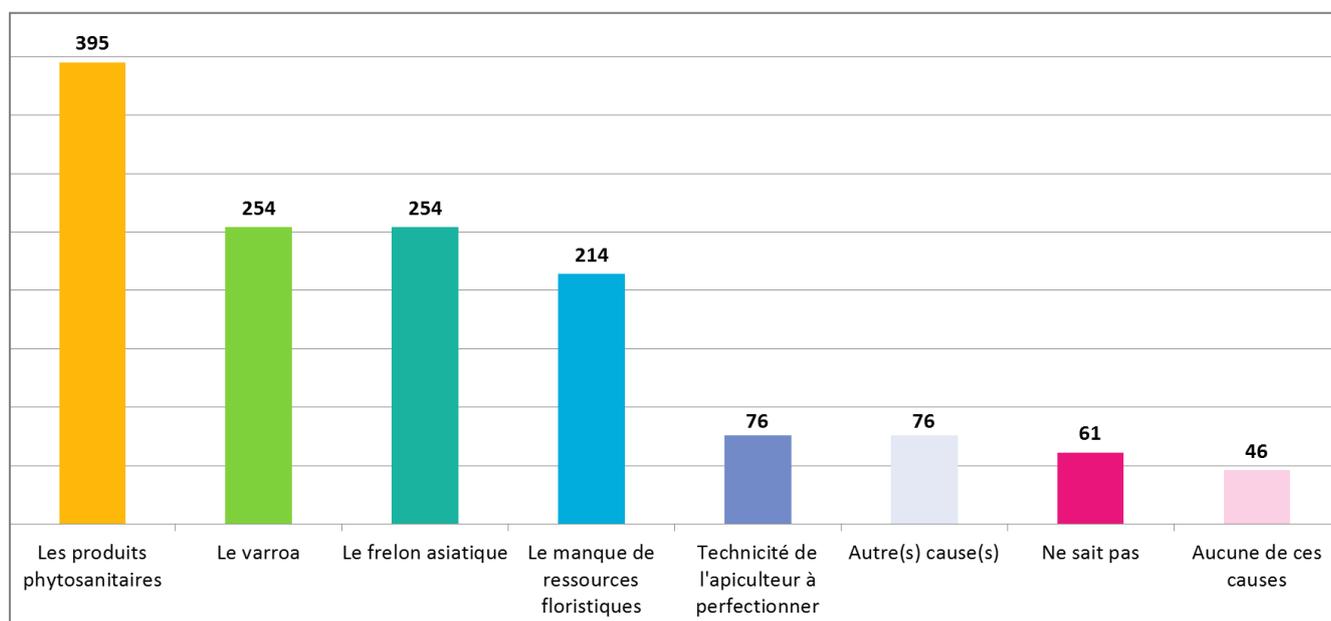
1.3.3 Causes présumées du déclin des colonies d'abeilles

Il a été demandé aux apiculteurs considérant que les colonies d'abeilles sont en déclin de préciser les causes qui leur paraissent être à l'origine de ce déclin. Plusieurs causes potentielles ont été proposées aux apiculteurs concernés afin qu'ils puissent les classer par ordre d'importance.

Afin d'effectuer un classement des causes présumées du déclin des colonies d'abeilles, des coefficients ont été attribués par ordre de priorité évoquée par l'apiculteur :

- coefficient 4 pour la première cause évoquée,
- coefficient 3 pour la deuxième cause évoquée,
- coefficient 2 pour la troisième cause évoquée,
- coefficient 1 pour la quatrième cause évoquée.

Figure 18 : Causes présumées du déclin des colonies d'abeilles
selon les apiculteurs (n = 142)



Les produits phytosanitaires sont cités comme étant la cause principale du déclin des colonies d'abeilles. Le problème sanitaire lié au varroa ainsi que le frelon sont cités comme étant les 2^{ème} et 3^{ème} causes du déclin. Ce sont des sujets qui inquiètent aujourd'hui les apiculteurs. Le manque de ressources floristiques dans l'environnement est cité comme étant également une cause importante du déclin des colonies.

Bien que cité, la technicité de l'apiculteur à perfectionner n'apparaît pas comme une cause majeure.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Caractéristiques des apiculteurs ayant répondu à l'enquête :

- ☒ Plus de la moitié a plus de 50 ans
- ☒ Les « Pluriactifs – Professionnels » ont pour la grande majorité moins de 40 ans
- ☒ 96 % des apiculteurs possèdent moins de 50 ruches
- ☒ Les « Amateurs » ont tendance à privilégier l'Abeille Noire tandis que les « Pluriactifs – Professionnels » l'Abeille Buckfast

Etat des colonies d'abeilles :

- ☒ 62 % des apiculteurs considèrent que leurs colonies d'abeilles sont stables

Pour les colonies d'abeilles en déclin, les principales **causes présumées selon les apiculteurs** sont les suivantes :

- ☒ Les produits phytosanitaires
- ☒ Le varroa et le frelon asiatique
- ☒ Le manque de ressources floristiques dans l'environnement

AXE 2 : LES RESSOURCES FLORISTIQUES DANS L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE

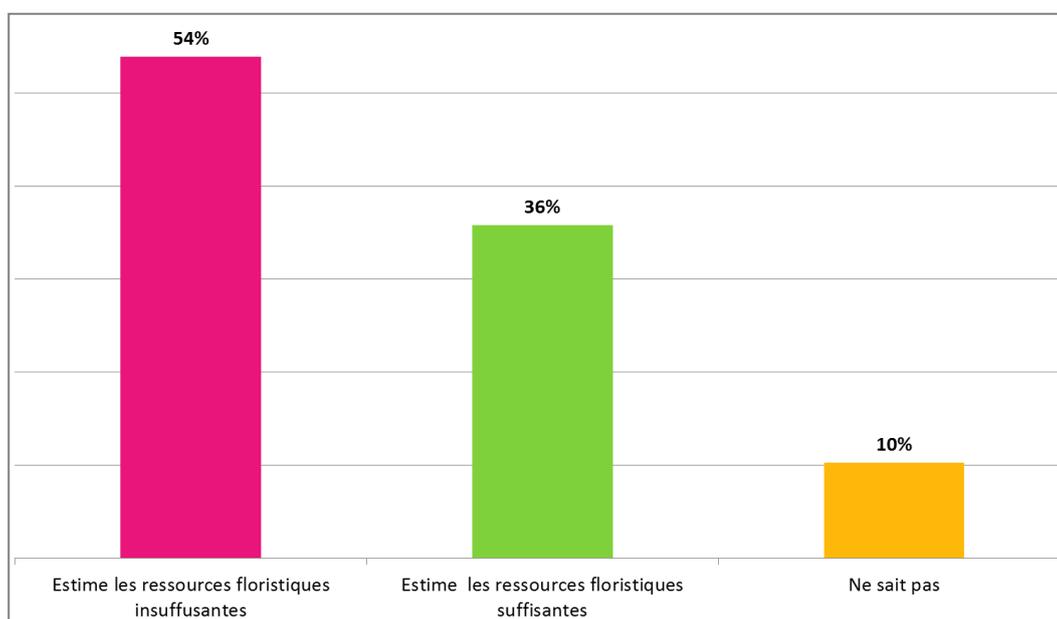


En apiculture, le manque de ressources floristiques est un sujet récurrent. Il est donc intéressant de se pencher sur la question.

Dans cette seconde partie, les apiculteurs ont été questionnés sur l'environnement agricole qui les entourait ainsi que sur les ressources floristiques butinées par leurs colonies d'abeilles.

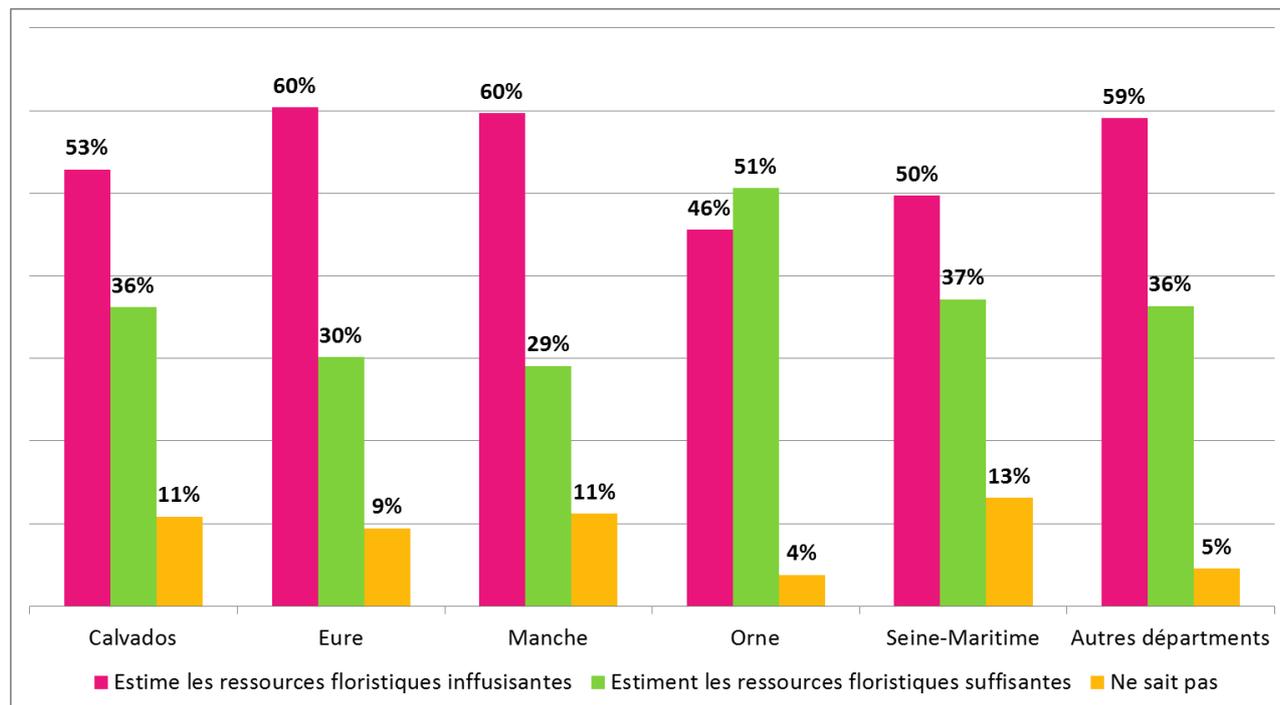
2.1 RESSENTI DES APICULTEURS CONCERNANT LES RESSOURCES FLORISTIQUES DISPONIBLES

Figure 19 : Ressenti des apiculteurs concernant la ressource floristique (n = 662)



Plus de la moitié des apiculteurs qui ont répondu à l'enquête estiment qu'il n'y a pas suffisamment de ressources floristiques dans l'environnement agricole qui les entoure (54 %).

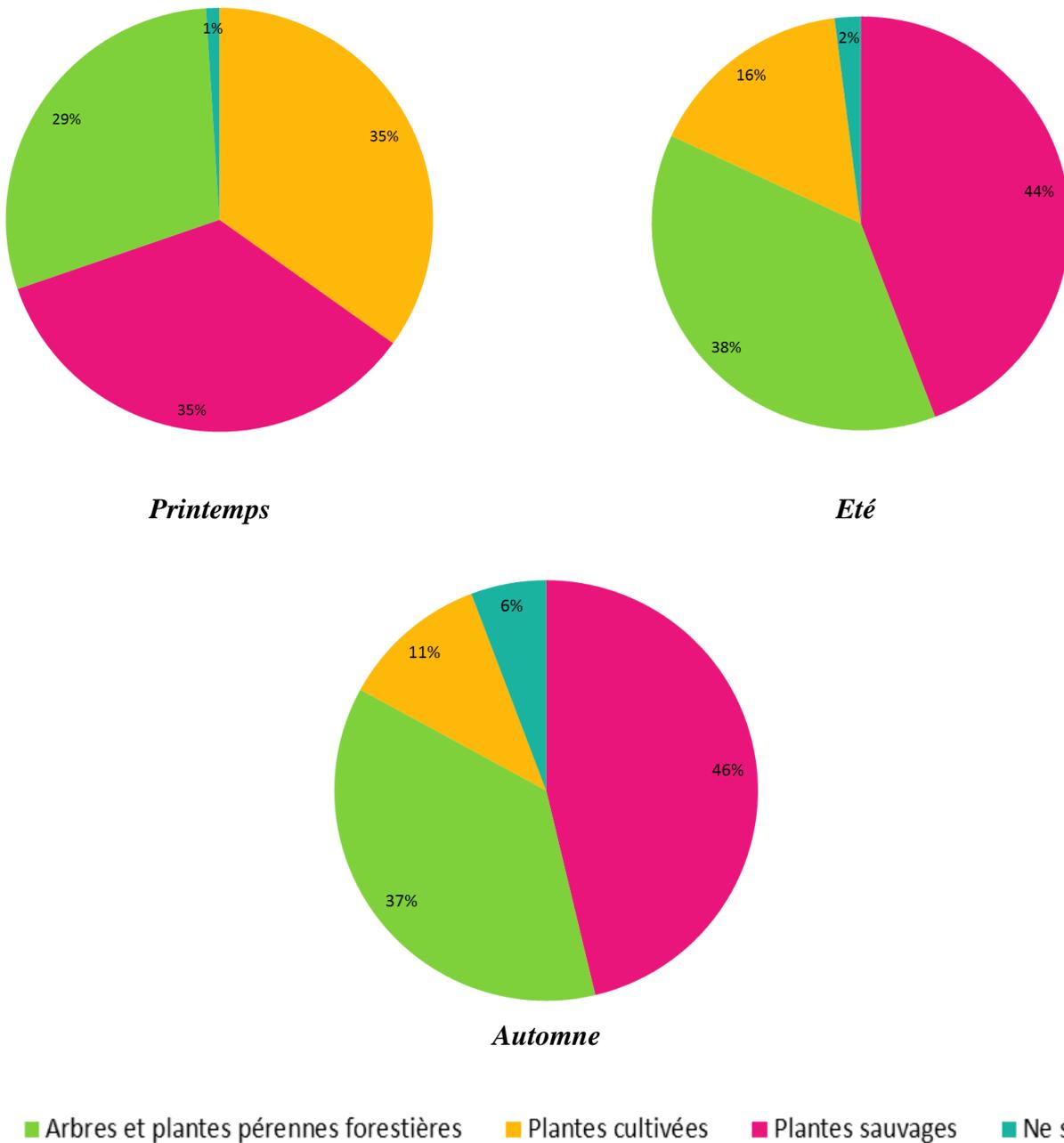
Figure 20 : Ressenti des apiculteurs concernant la ressource floristique par département (n = 662)



Globalement, le ressenti des apiculteurs reste le même pour chaque département mis à part pour l'Orne où les avis sont plus partagés (figure 19).

2.2 PLANTES BUTINÉES EN FONCTION DE LA PÉRIODE DE L'ANNÉE

Figure 21 : Type de ressources floristiques butinées par les abeilles par période, selon les apiculteurs (n = 659)

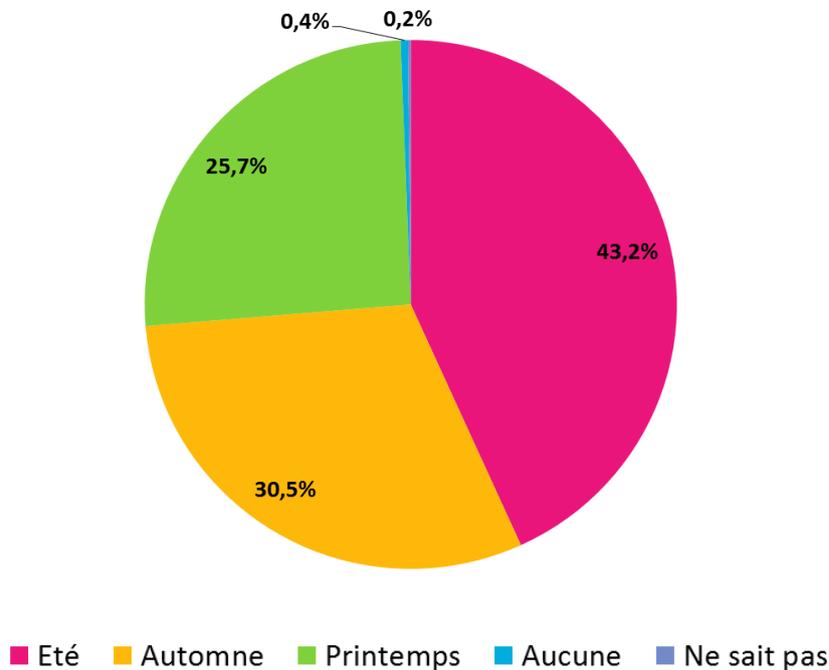


Au printemps, les apiculteurs estiment que leurs colonies d'abeilles butinent à la fois les plantes cultivées, les plantes sauvages et les arbres et plantes pérennes forestières.

En ce qui concerne la période estivale, selon les apiculteurs les abeilles sont plus attirées par les plantes sauvages ainsi que par les arbres et plantes pérennes forestières. Cette tendance est observable aussi en automne.

2.3 PÉRIODE(S) DE DISETTE(S) À COMPENSER

Figure 22 : Périodes pour lesquelles les apiculteurs estiment nécessaire de disposer de ressources floristiques supplémentaires pour les abeilles (n = 662)



Il apparaît que 43 % des apiculteurs pensent qu'il serait important d'avoir davantage de ressources floristiques en période estivale. Cependant, il est à noter qu'une partie non négligeable d'apiculteurs pensent qu'il est important d'avoir également des ressources floristiques au printemps et en automne.

Ainsi, il paraît nécessaire d'avoir davantage de ressources floristiques tout au long de l'année.



CE QU'IL FAUT RETENIR

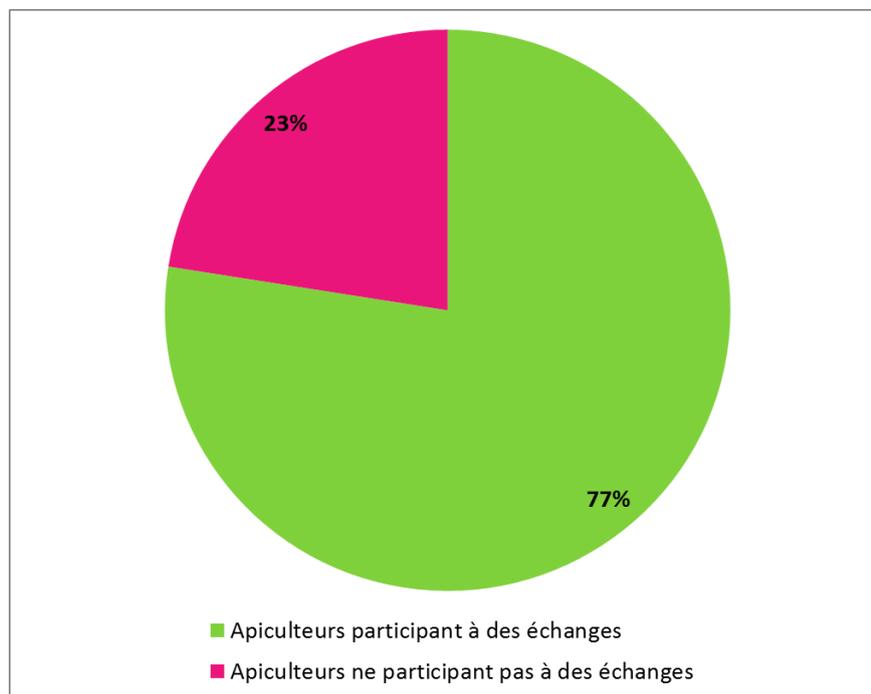
- ✘ Plus de la moitié des apiculteurs pensent que les ressources alimentaires pour leurs colonies d'abeilles sont insuffisantes (54 %)
- ✘ En absence de plantes cultivées, les apiculteurs estiment que les abeilles se dirigent davantage vers les plantes sauvages ainsi que sur les arbres et plantes pérennes forestières
- ✘ Les apiculteurs estiment nécessaire de disposer de sources de butinage supplémentaires **sur l'ensemble de la période de butinage**

AXE 3 : ECHANGES ENTRE APICULTEURS



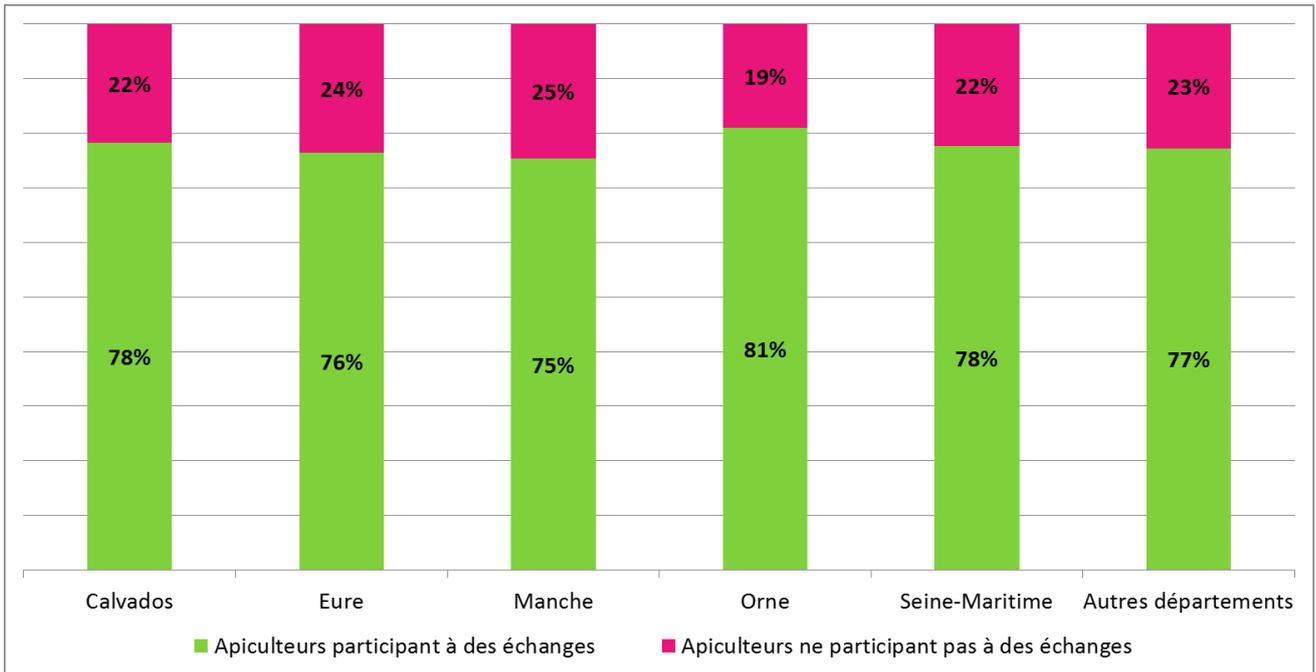
Cette troisième partie a été consacrée aux relations que les apiculteurs pouvaient entretenir entre eux.

Figure 23 : Apiculteurs participant ou non à des échanges entre apiculteurs (n = 662)



Nous pouvons constater que la grande majorité des apiculteurs participent à des échanges entre apiculteurs (77 %).

Figure 24 : Apiculteurs participant ou non à des échanges par département (n = 662)



La tendance est la même pour tous les départements, à savoir que la majorité des apiculteurs participent à des échanges.

Figure 25 : Nuage de mots illustrant la nature des échanges entre les apiculteurs (n = 513)



Les 513 réponses ont été étudiées et regroupées afin de faire ressortir les mots-clés les plus fréquents. La figure 24 suivante regroupe l'ensemble des mots qui ont été cités par les apiculteurs pour décrire la nature de leurs échanges. La taille des mots représentés est proportionnelle au nombre de fois qu'ils ont été cités, c'est-à-dire que plus un mot est représenté en grand, plus celui-ci a été cité un grand nombre de fois.

Il apparaît que ces échanges sont nombreux et diversifiés. En effet, les apiculteurs communiquent entre eux à travers des visites, des réunions, des formations mais aussi à travers les réseaux sociaux. Beaucoup de ces liens sont amicaux. Les mots « amitiés », « entraide », « amis » ont été cités fréquemment. Le nom des structures regroupant les apiculteurs a également été cité par beaucoup d'apiculteurs, ce qui sous-entend l'importance de telles structures pour favoriser les échanges au sein de la filière apicole.



CE QU'IL FAUT RETENIR

- ☒ 77 % des apiculteurs participent à des échanges avec d'autres apiculteurs
- ☒ Les organisations apicoles apparaissent comme des structures très fédératrices
- ☒ Beaucoup d'échanges entre apiculteurs sont informels et amicaux

AXE 4 : ECHANGES ENTRE APICULTEURS ET AGRICULTEURS

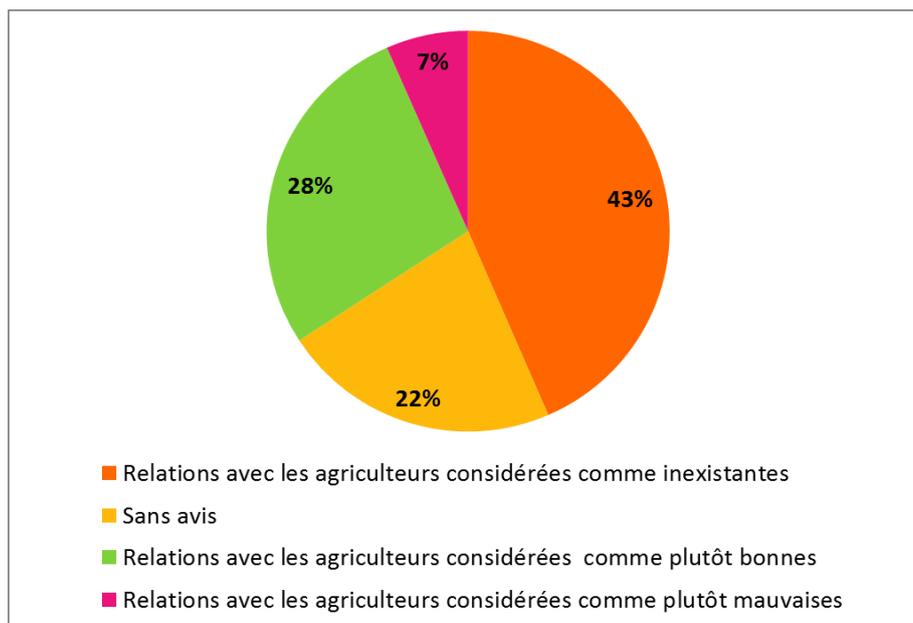


Cette dernière partie a été consacrée aux relations entre apiculteurs et agriculteurs afin d'en connaître davantage sur leur existence et leur nature

4.1 RELATIONS ACTUELLES ENTRE APICULTEURS ET AGRICULTEURS

4.1.1 Ressenti des apiculteurs sur leurs relations actuelles avec les agriculteurs

Figure 26 : Ressenti des apiculteurs concernant leurs relations avec les agriculteurs (n = 662)



43 % des apiculteurs ayant répondu pensent que les relations entre apiculteurs et agriculteurs sont inexistantes et 22 % ne possèdent pas d'avis, ce qui reflète un manque de contact entre ces deux filières.

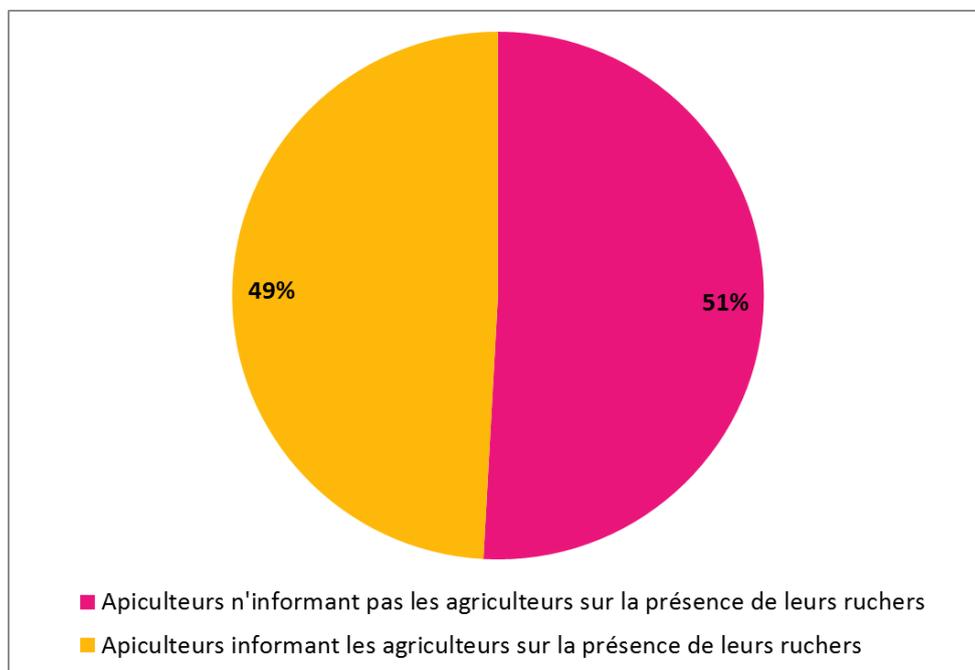
Il est cependant encourageant de constater que 28 % pensent que les relations sont plutôt bonnes et que seul 7% pensent que les relations sont considérées comme plutôt mauvaises.

Il a ensuite été demandé aux apiculteurs les raisons pour lesquelles ils pensaient que les relations étaient inexistantes ou mauvaises. 328 apiculteurs ont répondu à cette question. Il en est ressorti que les apiculteurs ont l'impression que les agriculteurs ont des pratiques agricoles qui ne sont pas compatibles avec la présence de leurs colonies d'abeilles. De plus, les apiculteurs déplorent le manque de dialogue qui peut exister entre les deux filières, ce qui peut développer à terme de la méfiance des deux côtés.

Un certain nombre d'apiculteurs ont relevé que les agriculteurs n'étaient peut-être pas assez informés sur le rôle des abeilles et sur la filière apicole en général.

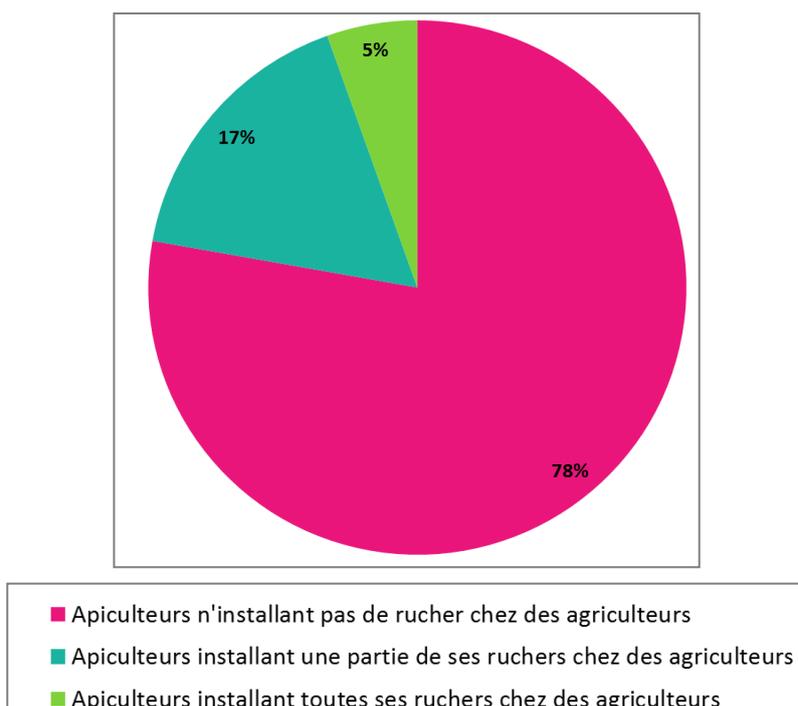
4.1.2 Emplacement des ruchers

Figure 27 : Information des agriculteurs sur la présence de ruchers (n = 662)



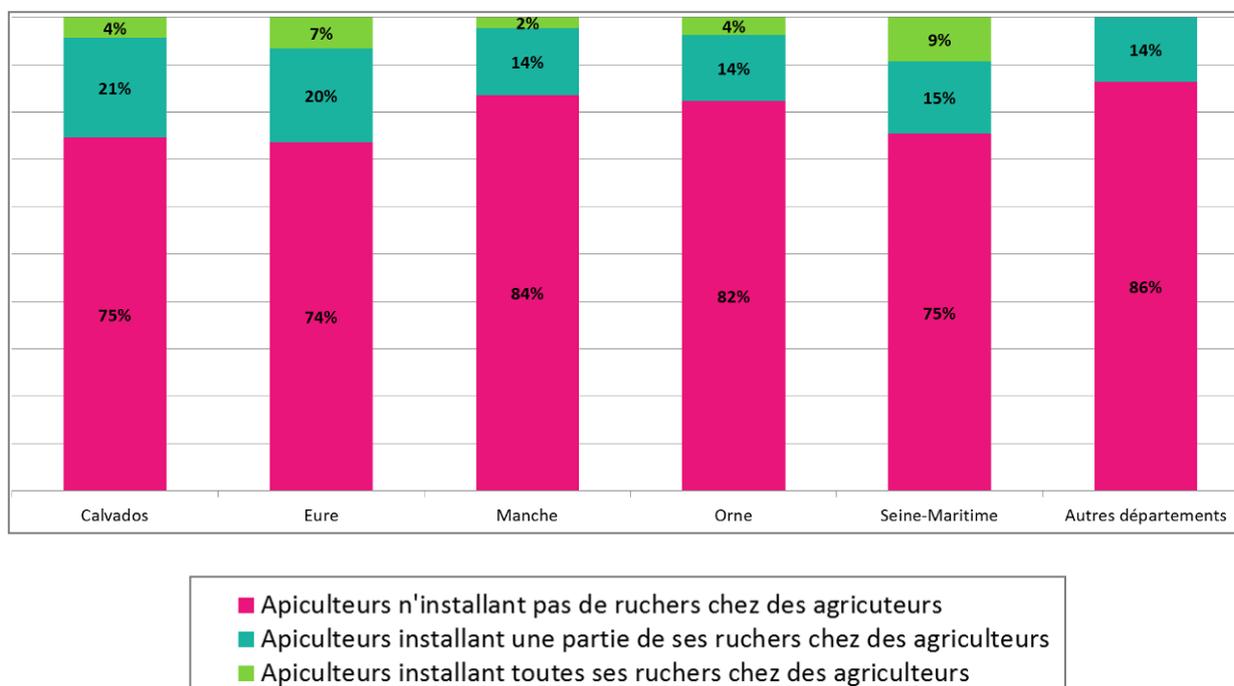
La moitié des apiculteurs informent agriculteurs sur la présence de leurs ruches.

Figure 28 : Apiculteurs installant ou non leurs ruchers chez des agriculteurs (n = 662)



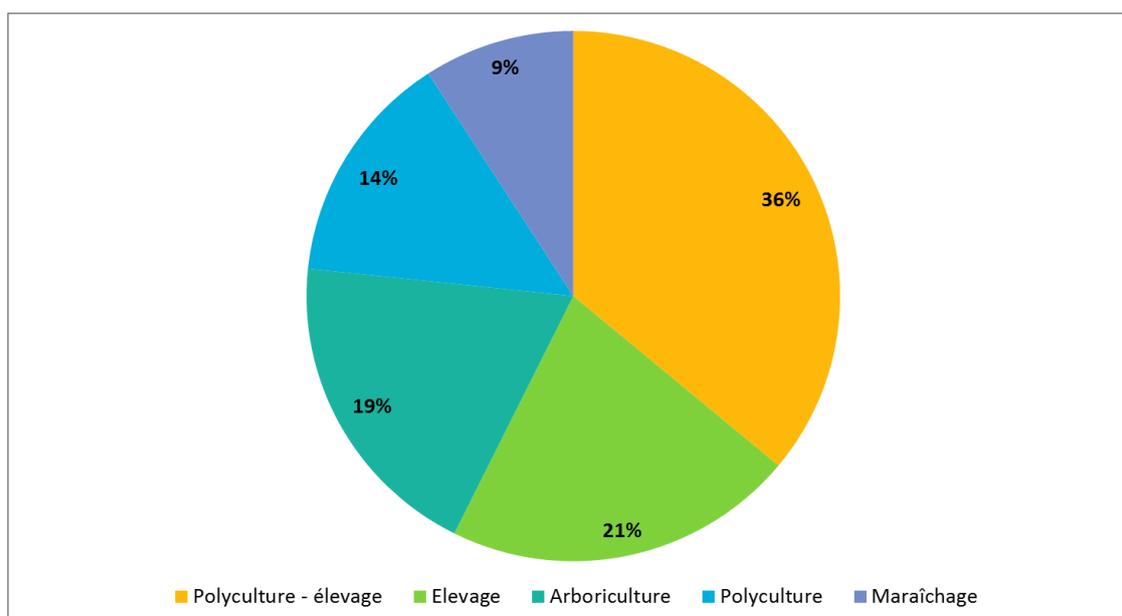
La grande majorité des apiculteurs n'installe pas de ruchers chez des agriculteurs. Ainsi, peu d'apiculteurs ont développé des liens avec des agriculteurs dans le cadre d'emplacement de ruchers.

Figure 29 : Apiculteurs installant ou non leurs ruchers chez des agriculteurs par département (n = 662)



Cette même tendance s'observe pour chaque département (figure 28).

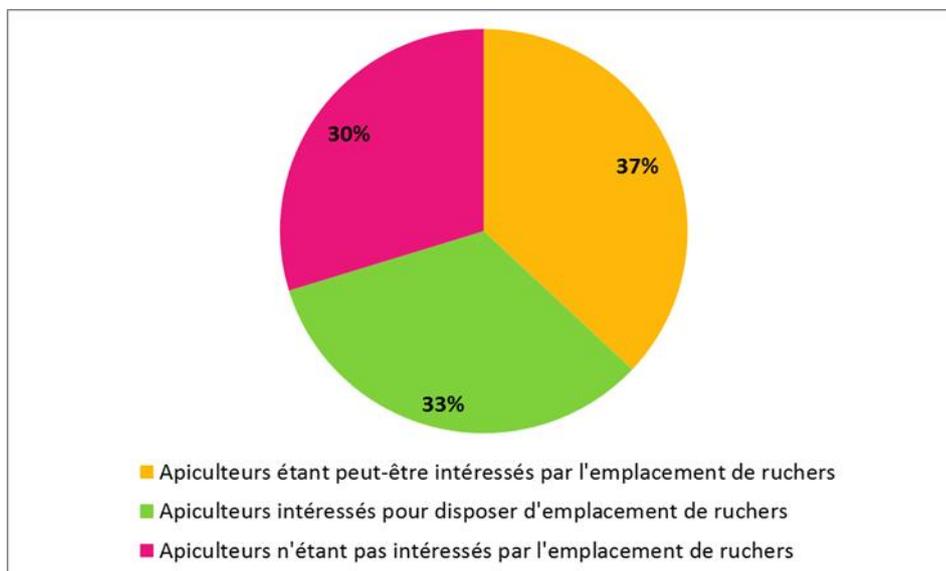
Figure 30 : Types d'exploitations agricoles hébergeant les ruchers des apiculteurs (n = 147)



On peut remarquer que les exploitations hébergeant des ruchers sont diversifiées. En effet, 35 % des exploitations sont des exploitations de « Polyculture – élevage ». Cela est caractéristique de la Normandie.

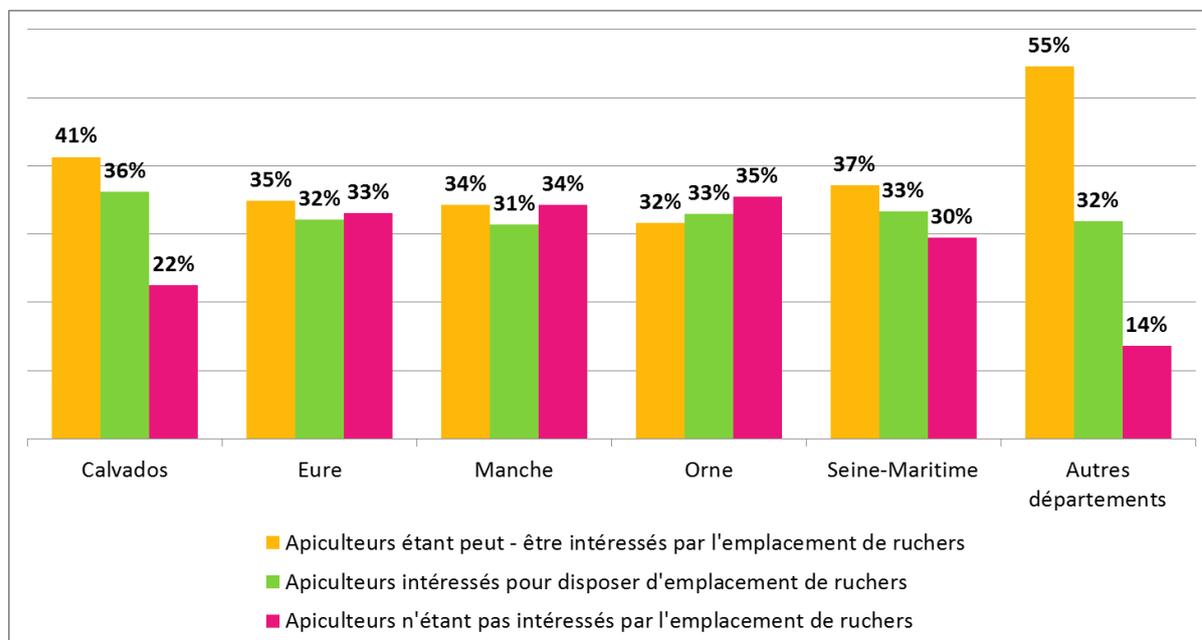
4.1.3 Recherche d'emplacement de ruchers chez des agriculteurs

Figure 31 : Apiculteurs souhaitant ou non disposer d'emplacements de ruchers chez des agriculteurs volontaires (n = 662)



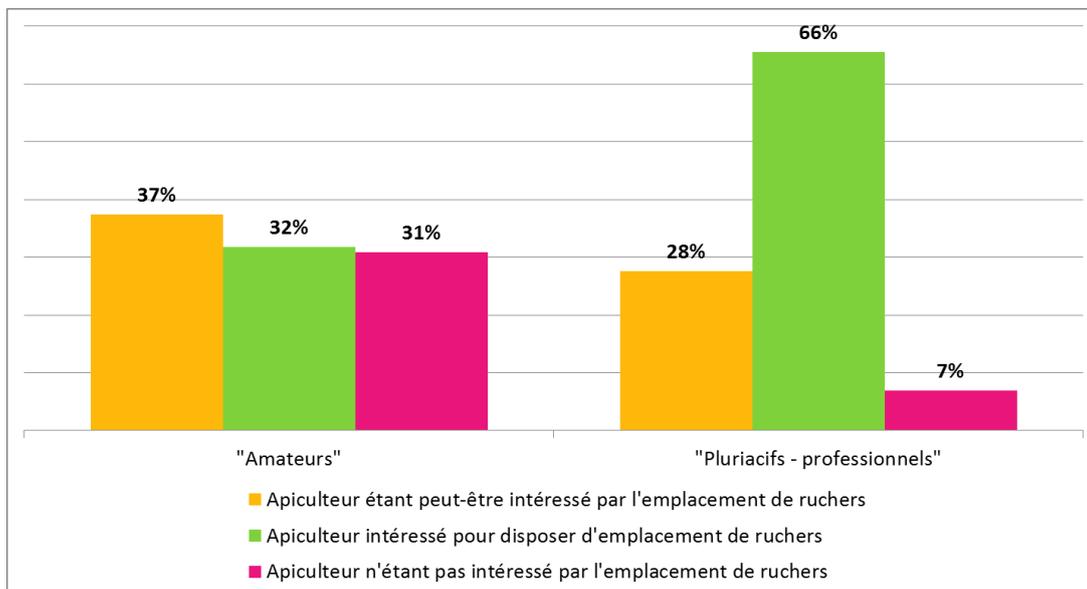
33 % sont actuellement intéressés. Seuls 30 % des répondants ne souhaitent pas installer leurs ruches en exploitation agricole.

Figure 32 : Apiculteurs qui souhaiteraient ou non disposer d'emplacements de ruchers chez des agriculteurs volontaires par département (n = 662)



La figure 31 présente les mêmes tendances que la figure 30. En effet, pour chaque département, moins de 35 % des apiculteurs ne souhaitent pas installer leurs ruches chez des exploitants agricoles.

Figure 33 : Apiculteurs qui souhaiteraient ou non disposer d'emplacements de ruchers chez des agriculteurs volontaires en fonction de leur statut (n = 662)

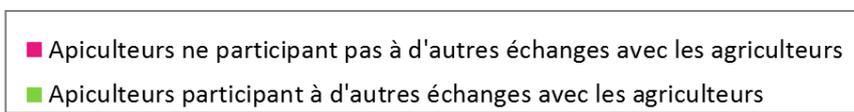
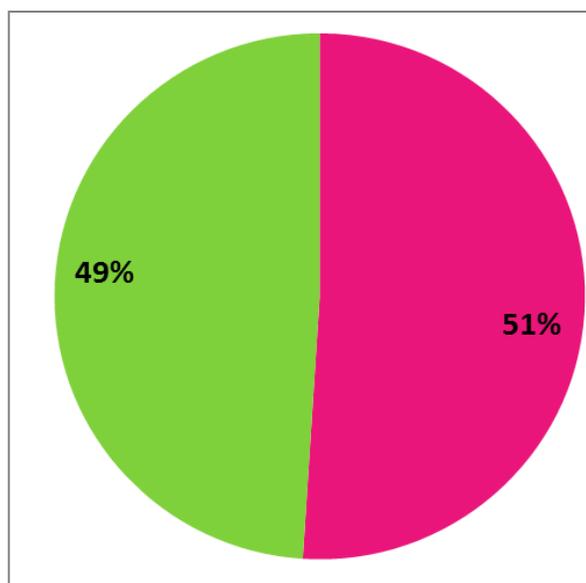


Globalement, aucune tendance nette ne se dégage chez les apiculteurs « Amateurs ».

En revanche, la majorité des apiculteurs « Pluriactifs – Professionnels », est intéressée pour disposer d'emplacements de ruchers dans des exploitations.

4.1.5 Echanges existants entre agriculteurs et apiculteurs

Figure 34 : Niveau de participation des apiculteurs à des échanges avec des agriculteurs en dehors de l'implantation de ruchers (n = 147)

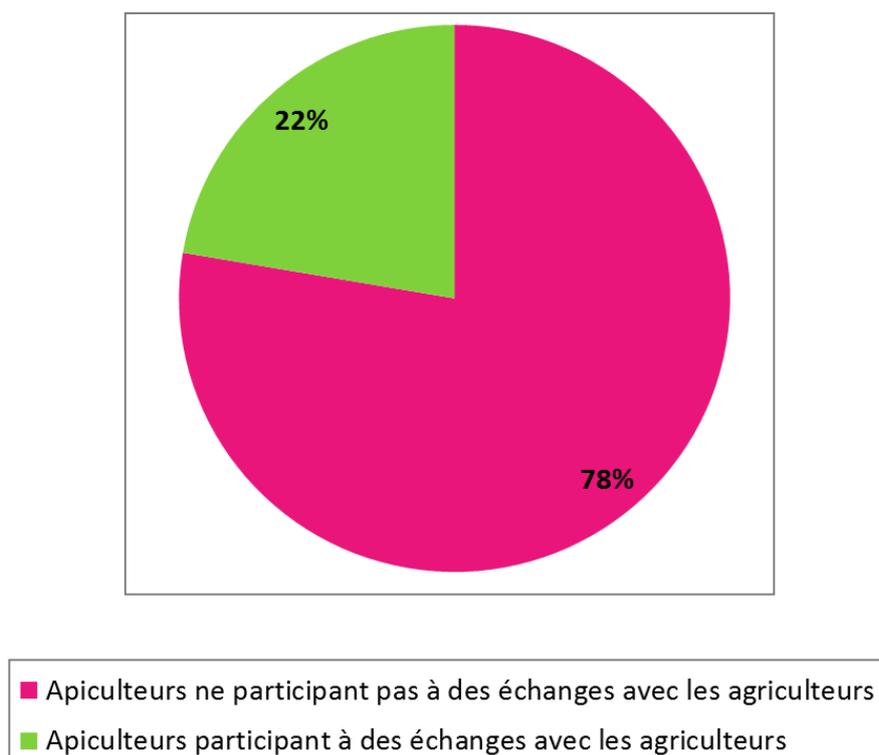


Nous avons demandé aux apiculteurs disposant des ruchers chez des agriculteurs, s'ils avaient également d'autres échanges avec les agriculteurs.

Il en ressort que seule la moitié des apiculteurs implantant des ruches chez des agriculteurs participe à d'autres échanges avec eux.

Les apiculteurs n'implantant pas de ruchers en exploitation agricole ont également été interrogés sur l'existence ou non d'échanges entre eux et les agriculteurs.

Figure 35 : Apiculteurs qui n'implantent pas de ruchers et qui participent ou non à des échanges avec des agriculteurs (n = 515)



Il en ressort que la grande majorité des apiculteurs n'a pas d'échanges avec le monde agricole.

4.1.6 Nature des échanges existants entre agriculteurs et apiculteurs

Les apiculteurs participant à des échanges avec des agriculteurs ont ensuite eu la possibilité d'expliquer la nature et la forme de ces échanges.

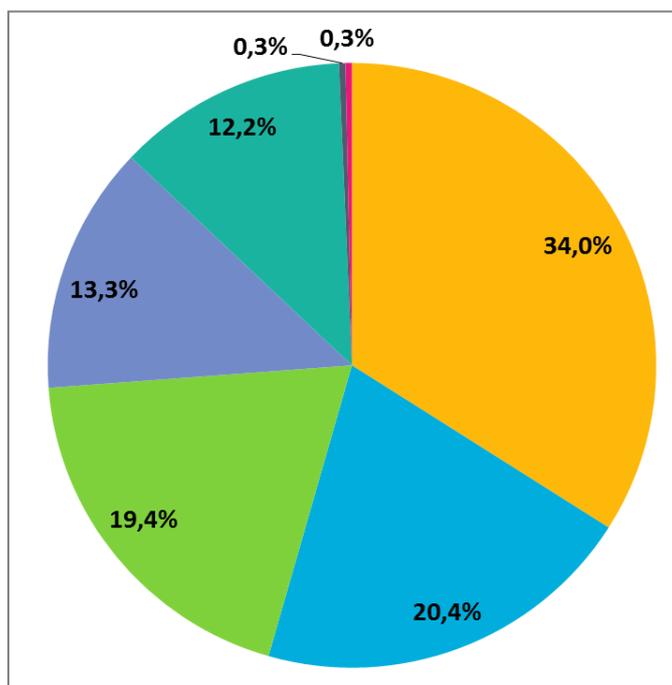
Il en ressort que beaucoup de ces échanges prennent la forme de services donnant – donnant ou bien de « coup de main ».

De plus, parmi les apiculteurs qui ont répondu, certains sont à la fois apiculteur et agriculteur ou ont un proche issu de la filière agricole.

Ainsi, les échanges qui se font actuellement entre apiculteurs et agriculteurs se traduisent par des relations amicales, familiales et de bon voisinage.

4.1.7 Profil des exploitations agricoles participant à des échanges avec les apiculteurs

Figure 36 : Types d'exploitations agricoles participant à des échanges avec des apiculteurs (n = 187)

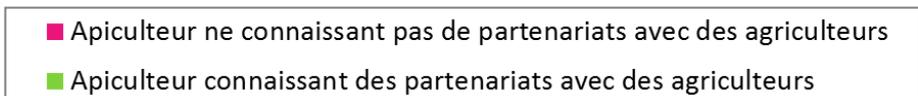
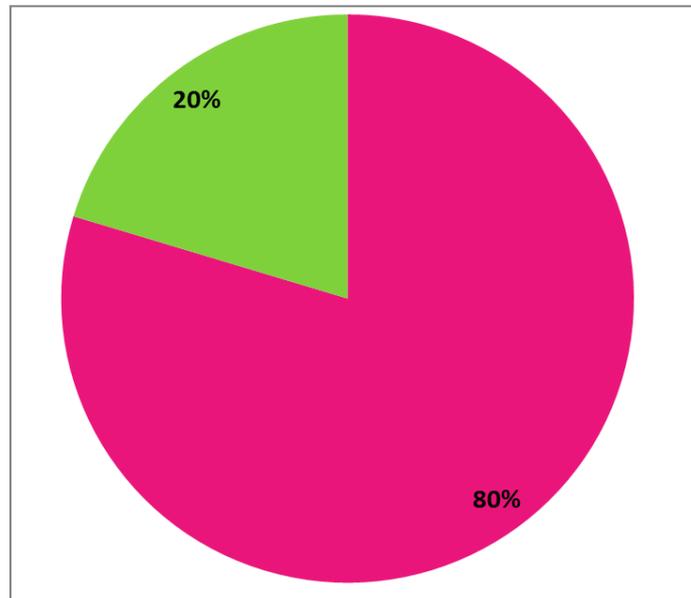


Il apparaît que les exploitations avec lesquelles les apiculteurs ont des échanges sont très diversifiées. Cela montre que les échanges agriculteurs/apiculteurs peuvent être développés avec l'ensemble des profils d'agriculteurs.

4.1.8 Partenariats apiculteurs / agriculteurs

Nous avons ensuite demandé aux apiculteurs s'ils avaient connaissance d'autres partenariats entre les deux filières.

Figure 37 : Niveau de connaissance des apiculteurs concernant l'existence d'autres partenariats avec des agriculteurs (n = 662)



Il apparaît qu'une assez faible proportion d'apiculteurs connaît l'existence de partenariats apiculteurs/agriculteurs.

Figure 38 : Représentation des types de partenariats existants avec les agriculteurs selon les apiculteurs (n = 187)



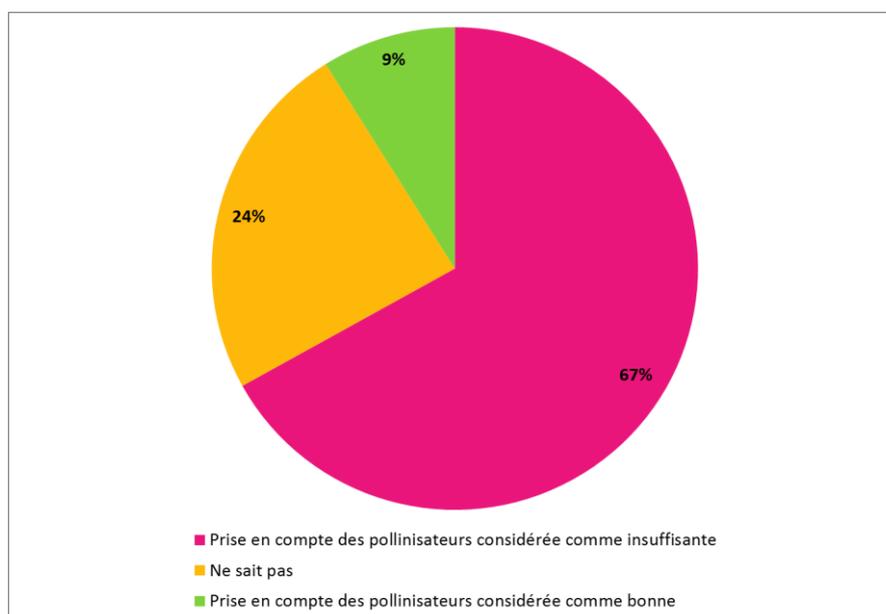
Rappel : Plus le mot est grand, plus le mot a été cité un grand nombre de fois.

Le « dépôt de ruchers » a été cité à grand nombre de fois tout comme « échanges », « cohabitation » et « pollinisation ».

Il apparaît ainsi que les échanges sont plutôt informels et qu'ils s'orientent vers l'emplacement de ruchers dans des exploitations où les cultures et bandes mellifères ainsi que les jachères fleuries sont présentes.

4.2 RESENTI DES APICULTEURS SUR LA PRISE EN COMPTE DES POLLINISATEURS PAR LES AGRICULTEURS

Figure 39 : Ressenti des apiculteurs sur la prise en compte des pollinisateurs par les agriculteurs (n = 662)



Selon la majorité des apiculteurs qui ont répondu à l'enquête, les agriculteurs ne prennent pas assez en compte les pollinisateurs. Il est à noter que 24 % des apiculteurs n'ont pas d'avis sur cette question.

Rappel : Plus le mot est grand, plus le mot a été cité un grand nombre de fois.

Un certain nombre d'éléments préoccupants pour les apiculteurs sont ressortis à savoir :

- **Les interventions phytosanitaires**

Les mots « traitement », « pesticides », font partie des mots les plus souvent cités. En effet, la majorité des apiculteurs pense que les traitements chimiques sont nocifs pour les abeilles. Associé à ce mot, le non-respect des horaires de traitement a également été cité. Les apiculteurs pensent que les agriculteurs traitent leurs cultures en pleine journée, voir même en présence de rafales de vent.

- **Le manque de ressources floristiques et d'habitats**

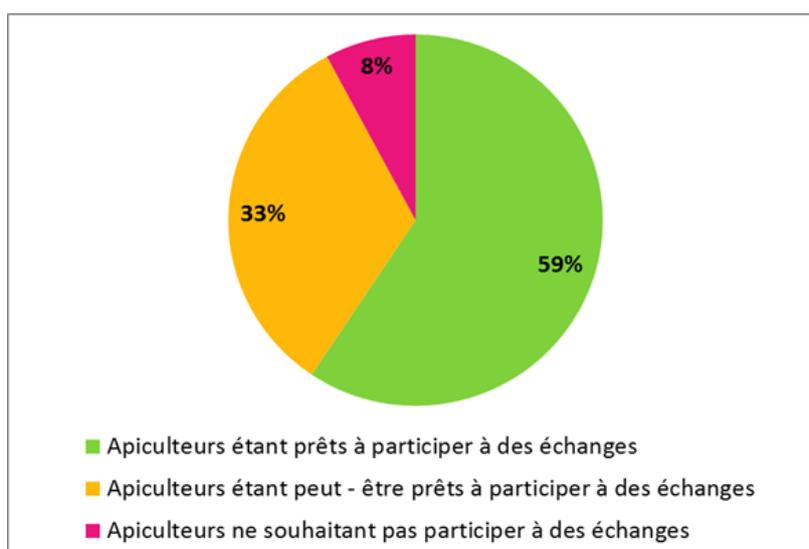
Le déficit d'infrastructures agro-écologiques telles que les « haies », les « arbres » ou les zones fleuries a été cité un grand nombre de fois. En effet, l'arrachage et la taille de haies avant floraison inquiète les apiculteurs. De plus, la monoculture a été soulignée comme étant une cause de la diminution de la ressource en fleurs pour les abeilles.

- **La méconnaissance des pratiques apicoles de la part des agriculteurs**

De plus, les mots « indifférence », « méconnaissance », « manque d'informations » ont beaucoup été cités. Un grand nombre d'apiculteurs pensent que le manque de prise en compte des pollinisateurs est dû à un manque d'information. De plus, un certain nombre d'apiculteurs considèrent que les agriculteurs ne prennent pas suffisamment en compte la biodiversité car ils sont préoccupés par la productivité de leurs cultures.

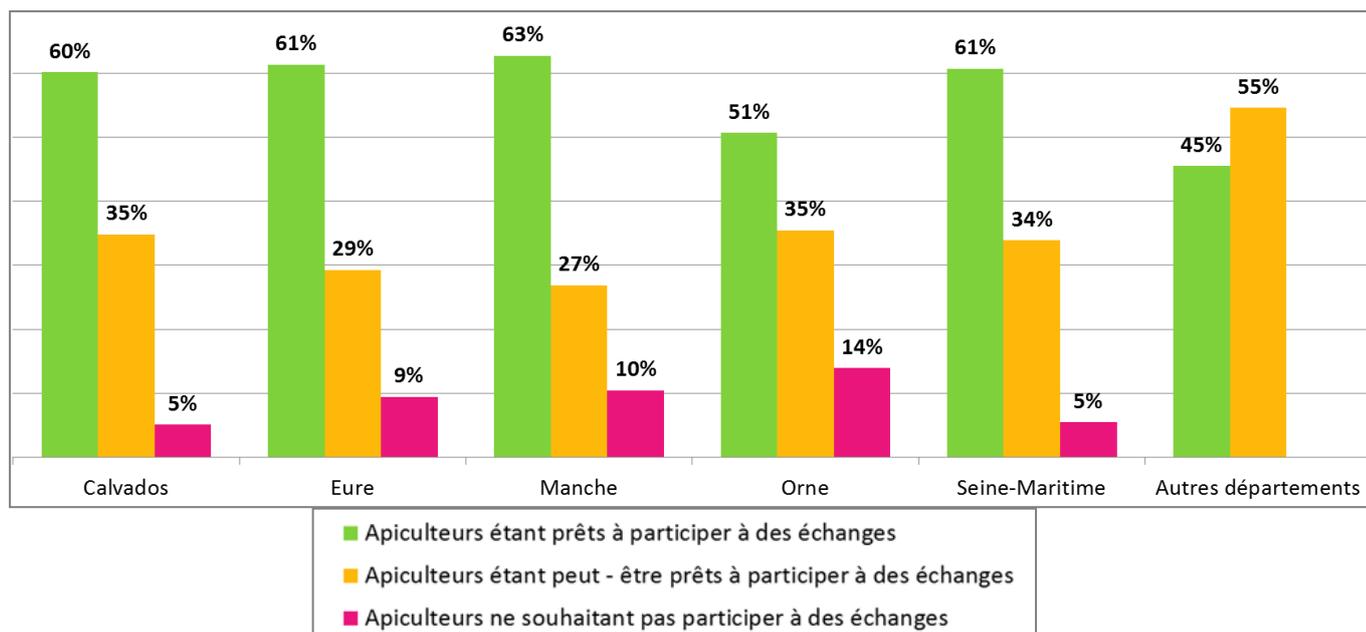
4.3 DÉVELOPPEMENT D'ÉCHANGES ENTRE APICULTEURS ET AGRICULTEURS

Figure 42 : Apiculteurs prêts ou non à participer à des échanges avec des agriculteurs (n = 662)



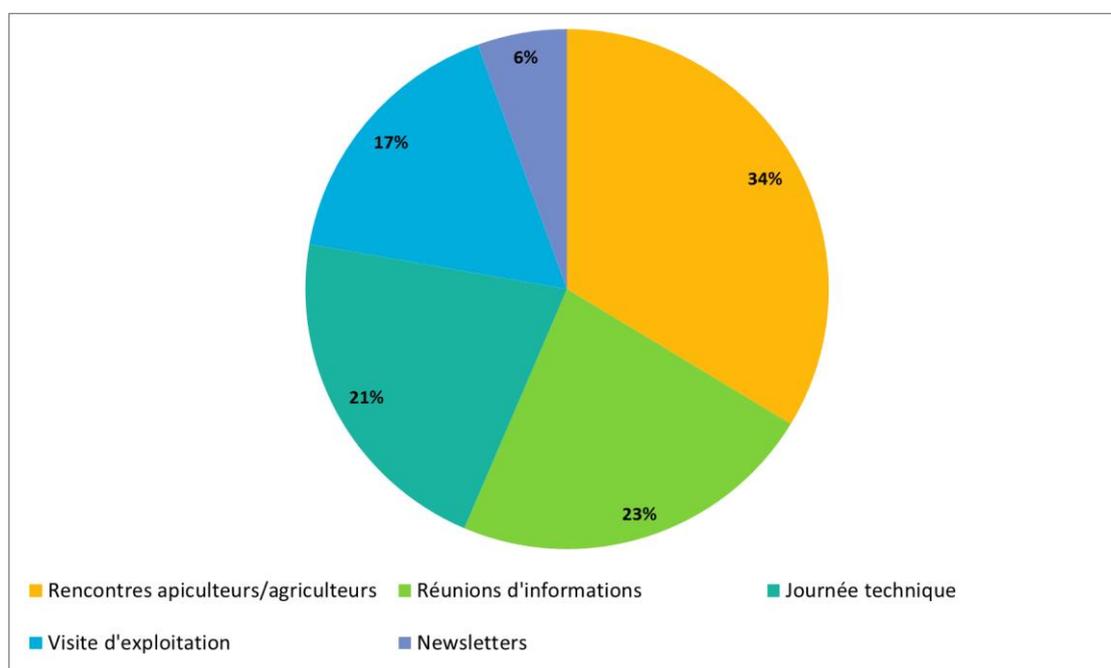
59 % des apiculteurs ayant répondu seraient intéressés pour participer à des échanges avec les agriculteurs. Seuls 8 % ne le souhaitent pas.

Figure 43 : Apiculteurs prêts ou non à participer à des échanges avec des agriculteurs par département (n = 662)



Cette tendance est similaire pour chaque département malgré que l'Orne soit le département avec le plus d'apiculteurs réticents (14 %).

Figure 44 : Formes d'échanges qui seraient appréciées des apiculteurs (n = 662)



Les résultats sont diversifiés mais le type d'échange qui semble intéresser le plus d'apiculteurs sont les rencontres directes entre les deux filières. Les réunions d'informations ainsi que les journées techniques paraissent également intéressantes à développer (respectivement 23 % et 21 %). Seules les newsletters ne semblent pas faire l'unanimité (6 %).

- **Les ressources floristiques**

Les thématiques associées à la ressource alimentaire des abeilles ont aussi beaucoup été évoquées. En effet, les termes « ressources mellifères », « biodiversité », « cultures mellifères », « respect de l'environnement », « haies » sont beaucoup revenus par exemple. Ainsi, les apiculteurs souhaitent engager des échanges sur des pratiques agricoles qui pourraient pallier au manque de fleurs dans l'environnement.



CE QU'IL FAUT RETENIR

- ✚ 78 % des apiculteurs n'installent actuellement pas de ruchers en exploitation agricole mais 2/3 d'entre eux seraient éventuellement intéressés
- ✚ La majorité des apiculteurs ont des a priori sur les pratiques agricoles actuelles
- ✚ Les produits phytosanitaires et le déficit de ressources floristiques sont les sujets qui préoccupent les apiculteurs
- ✚ 82 % des apiculteurs seraient éventuellement prêts à participer à des échanges avec des agriculteurs
- ✚ Les principales thématiques que les apiculteurs souhaiteraient aborder avec les agriculteurs concernent l'usage des produits phytosanitaires ainsi que les ressources floristiques,
- ✚ Les apiculteurs souhaiteraient également échanger davantage avec les agriculteurs sur les pratiques de chacun.

BILAN ET AXES DE TRAVAIL A DEVELOPPER

1- TRAVAILLER EN SYNERGIE AVEC TOUTE LA FILIERE APICOLE

Le début de cette étude a mis en avant qu'il pouvait exister une différence notable entre le profil des apiculteurs amateurs et des apiculteurs pluriactifs ou professionnels. Les amateurs ont pour la plupart plus de 50 ans et privilégient généralement l'Abeille Noire tandis que les pluriactifs ou professionnels ont pour la majorité moins de 40 ans et privilégient l'Abeille Buckfast.

Malgré que 96 % des apiculteurs ayant répondu à l'enquête soit des « Amateurs », une synergie entre la Chambre d'Agriculture, les « Amateurs » et les « Pluriactifs – Professionnels » serait bénéfique pour répondre au mieux aux besoins des apiculteurs.

2- ECHANGER SUR LES A PRIORI DES APICULTEURS CONCERNANT LES PRATIQUES AGRICOLES

Un certain nombre de causes présumées du déclin des colonies d'abeilles ont été soulignées par les apiculteurs. Les interventions phytosanitaires et le manque de ressources floristiques en font partie.

Il apparaît qu'il semble exister chez les apiculteurs une méconnaissance des pratiques phytosanitaires des agriculteurs. Il paraît donc important d'échanger davantage sur les pratiques culturelles.

3- TRAVAILLER SUR LE DÉFICIT EN RESSOURCES FLORISTIQUES

Plus de la moitié des apiculteurs ayant participé à l'enquête affirment que l'environnement agricole qui les entoure manque de ressources alimentaires pour leurs colonies d'abeilles.

Ainsi, pour répondre aux besoins des apiculteurs, il semble primordial de développer des actions visant à multiplier la mise en place de plantes mellifères en vue d'augmenter les sources de butinage sur l'ensemble de la saison.

4- DEVELOPPER LES ECHANGES ENTRE LES DEUX FILIERES

Les relations entre les deux filières sont actuellement pour la plupart inexistantes. Ce manque de communication entraîne des incompréhensions et des a priori au sein des deux filières. Les résultats de l'enquête ont pourtant mis en avant que la majorité des apiculteurs seraient prêts à ouvrir le dialogue avec les agriculteurs pour contribuer ensemble au bien être des colonies d'abeilles.

Ainsi, développer des liens à travers le dépôt de ruchers en parcelle agricole riche en fleurs par exemple pourrait être un levier adéquat car les résultats ont mis en avant que la majorité des apiculteurs pourraient être intéressés, quel que soit le département.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NORMANDIE

Pôle régional Territoires et Environnement

Chambre d'agriculture de Normandie

6 rue des Roquemonts
CS 45346 – 14053 CAEN Cedex 4

Vos contacts :

Nicolas COUFQUIER

Conseiller Erosion-Biodiversité

02 35 59 47 73

nicolas.coufourier@normandie.chambagri.fr

Marie-Christine LEGRAND

Consultante et Développement de projet

02 33 79 41 75

marie-christine.legrand@normandie.chambagri.fr



normandie.chambres-agriculture.fr - Rubrique « Territoires »

[@AgriNdie](https://www.facebook.com/AgriNdie)

[@agri-normandie](https://twitter.com/agri-normandie)

Crédits
photos :
©Imarep